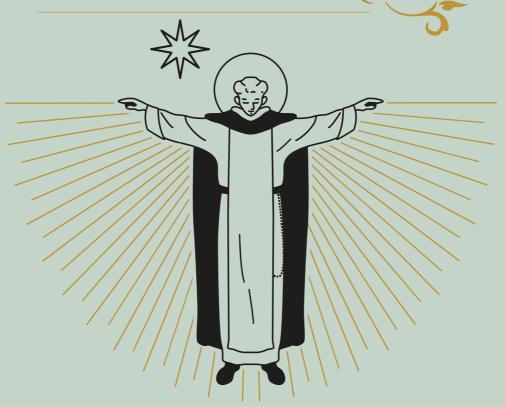
# PROVINCE DE TOULOUSE

LIVRET DE VIE SPIRITUELLE DES FRATERNITÉS LAÏQUES DE SAINT DOMÎNÎQUE



porter l'Évangile au cœur du monde



# PROVINCE DE TOULOUSE

# LIVRET DE VIE SPIRITUELLE DES FRATERNITÉS LAÏQUES DE SAINT DOMINIQUE



porter l'Évangile au cœur du monde





#### ORDRE DES PRÊCHEURS PROVINCE DE TOULOUSE

Le Prieur provincial

Cher Jean-Louis

Tu as bien voulu me transmettre votre livret de vie spirituelle en me demandant de bien vouloir l'approuver. Je t'en remercie et félicite les Fraternités de la Province de Toulouse pour cette initiative. Ce livret est vraiment de qualité et a d'ailleurs accompagné, dans une forme antérieure, des générations de laïcs dominicains.

L'Ordre des frères prêcheurs fondé par saint Dominique fut dès l'origine spécifiquement instituté pour la prédication et le salut des âmes comme le rappelle notre Constitution fondamentale (§2). Les Fraternités laïques portent ce charisme avec leur génie propre. L'enracinement des fidèles en Christ à la suite de saint Dominique, leur volonté de grandir dans la consécration baptismale, en partageant la vie fraternelle et en servant l'annonce de l'Évangile, apportent à l'Ordre une grande richesse.

Grandir en sainteté et servir la sainteté, voilà le désir qui anime (au sens de qui donne une âme) ce livret. Je remercie les frères et les sœurs qui se sont dévoués en travaillant sur cette nouvelle version. Elle est un signe d'une belle vitalité des Fraternités de notre Province. C'est donc avec une grande joie, en ces jours qui précèdent Noël, j'approuve ce livret et en demande l'édition et la distribution aux membres des Fraternités. Le Verbe s'est fait chair, il a dressé sa tente parmi nous, et depuis l'Évangile poursuit sa course.

Puisse la Bonne Nouvelle atteindre tous nos contemporains ! Puisse notre consécration servir cette noble tâche ! Je confie notre ministère commun à votre prière et je vous assure de celle des frères.

Donné à Toulouse, le 22 décembre 2022 En la mémoire de l'approbation de l'Ordre

Fr. Olivier de Saint Martin op

Prieur provincial

COUVENT SAINT-THOMAS-D'AQUIN — 1, IMPASSE LACORDAIRE BP 84102 — 31078 TOULOUSE CEDEX 4 — FRANCE PROVINCIAL.TOULOUSE@MAIL.COM —05 62 17 31 03 Chers frères et sœurs, fils et filles laïques de saint Dominique,

Le 25 mars 1960, Fr. Joseph KOPF, Prieur provincial de la Province de France, promulguait le Directoire spirituel des Fraternités laïques dominicaines de la Province de France. Le Conseil provincial de la Province de Toulouse adopta ce texte le 10 septembre 1961, décision approuvée par Fr. Sébastien TAUZIN, Prieur provincial de la Province de Toulouse le 5 octobre 1961.

Redécouvrant ce document en 2018, la fraternité Pier Giorgio Frassati de Toulouse, avec la contribution de son assistant religieux Fr. François Daguet, a entrepris une révision du texte en procédant à une réactualisation là où elle s'imposait, dans le plus grand respect du texte original, et en ajoutant les références à la Règle de Montréal, au concile Vatican II et au Catéchisme de l'Église Catholique. Ce nouveau texte a été présenté et soumis au Chapitre de la Province de Toulouse qui l'a approuvé à l'unanimité le 15 juillet 2021.

Si le Directoire canonique établit les conditions légales de la vie des laïcs dominicains de la Province, ce Livret de vie spirituelle a pour but d'éclairer et de guider la vie de ceux-ci. Le premier donne le cadre de la vie laïque dominicaine, le second s'attache au fond. Ce document est un bel héritage, un cadeau précieux offerts aux laïcs par les pères préconciliaires de la Province de France qui reste complètement d'actualité, tellement l'esprit du concile Vatican II y est présent. Tout pétri de la Parole de Dieu, ce Livret de vie spirituelle nous donne à contempler l'exemple des saints de l'Ordre, en tout premier lieu notre Père saint Dominique, mais aussi sainte Catherine de Sienne et saint Thomas d'Aquin à qui nous devons « un grand respect [pour sa] synthèse harmonieuse et puissante, appuyée sur la Bible et les Pères, et recommandée à tous par l'Église du Dieu vivant, colonne et support de la vérité » (§ 2).

Il est un vibrant appel à la sainteté, pour servir l'Église, « l'Épouse infiniment aimée, que le Christ a voulue toute en beauté, sans tache ou ride ou rien de tel, mais sainte et immaculée en sa présence », en

lui « apportant, à elle et à la hiérarchie, tout l'honneur et le soutien que l'on peut » (§ 3). Le chemin pour y parvenir passe par les trois voies de la spiritualité de l'Ordre :

- L'exigence de la vérité qui se traduit par l'étude et la contemplation de la Sagesse et des œuvres de Dieu, tout particulièrement dans la fréquentation des Écritures.
- La prière, « levain de notre prédication » (§ 11), par une « participation active à la célébration liturgique et à l'Eucharistie quotidienne si possible » (Montréal, 10b), le recours au sacrement de réconciliation, « aussi bien que l'oraison privée, la méditation et le Rosaire » (Montréal, 10d).
- La vie fraternelle « imitée de la primitive Église » (voir préambule de la première partie), dans la contemplation du Christ « se livrant à la mort pour sauver de la perdition ceux qui l'offensent », en « brulant d'emprunter les chemins étroits qui mènent à un tel amour », « ne tolérant aucun obstacle à l'union des cœurs et des âmes » (§§ 6 et 7).

Il souligne les exigences et surtout la grâce que nous confère notre appartenance à l'Ordre, étant « admis à participer à la vie religieuse et apostolique des frères Prêcheurs », « selon les possibilités de notre état ».

Pour finir, il éclaire les différentes facettes de notre engagement : l'oblation, la consécration, la profession et la conversion.

Quelle joie de vous remettre aujourd'hui ce livret, véritable guide de vie spirituelle pour une compréhension toujours plus profonde de notre vocation de laïcs dans l'Ordre des Prêcheurs, au service du Christ et de son Église!

Le 26 juillet 2022,

Jean-Louis DULOT Responsable provincial des Fraternités Laïques de Saint Dominique de la Province de Toulouse Le Christ est
« La voie, la Vérité et la Vie¹ »,
« Le seul médiateur entre Dieu et les hommes². »
« Cependant à chacun de nous
la grâce a été donnée
selon qu'il a paru bon au Christ
de la lui dispenser...,
eu égard à l'organisation des saints
pour l'œuvre du ministère,
en vue de la construction du Corps...,
de l'Homme intégral,
dans la force de l'âge,
ayant la plénitude du Christ³. »

Les familles religieuses n'entendent pas substituer au Seigneur leur fondateur ou leurs saints, mais en foulant les traces de leurs pères dans la foi, vivre à plein la grâce à elles départie par le Christ, pour apporter leur pierre à l'édification de l'Église : c'est ainsi qu'est présentée ici la vie dominicaine.

<sup>1.</sup> Jn 14, 6.

<sup>2. 1</sup> Tm 2, 5.

<sup>3.</sup> Ep 4, 7-13.

Les membres des Fraternités laïques de saint Dominique sont des laïcs<sup>4</sup>, célibataires ou mariés, loyalement appliqués à leurs tâches dans la société<sup>5</sup> et intimement mêlés comme un levain à la masse humaine<sup>6</sup>: leur mission dans l'Église est de prolonger et seconder<sup>7</sup> l'action apostolique de l'Ordre des Prêcheurs, auquel ils appartiennent de plein droit.

Ce livret de vie spirituelle, en commentant brièvement les expressions majeures de leur règle et le texte officiel de leur profession, vise à leur rappeler en toute franchise

- quelle vocation d'abord ils ont reçue,
- quel engagement ensuite ils ont pris.

<sup>4.</sup> Discours de Pie XII au Congrès international de Rome (29 août 1958).

<sup>5.</sup> Col 3, 22-24.

<sup>6.</sup> Mt 13, 33.

<sup>7.</sup> Ils ont à *prolonger* l'action de l'Ordre en permettant qu'elle ne soit pas limitée aux possibilités de rayonnement de ses religieux et religieuses, mais soit *exercée* aussi de façon originale par des laïcs au contact immédiat des masses et des affaires de ce monde. Ils ont en outre à *seconder* les frères et les sœurs de l'Ordre par des moyens spirituels (prière et pénitence), apostoliques (coopération à certaines entreprises), intellectuels (liaison avec le monde actuel) ou matériels (aide en tous genres) selon les possibilités de chacun.

La règle primitive des Fraternités laïques de saint Dominique réputée dater de 1285 est attribuée à Muño de Zamora, septième Maître de l'Ordre Prêcheurs. À cette règle ancienne une autre a été substituée en 1923 sous le généralat du P. Theissling. La règle actuelle a été établie par le Congrès de Montréal (1985) et promulguée par le Maître de l'Ordre Damian Byrne le 28 janvier 1987. Pour les citer, on se borne ici à mentionner Muño, Theissling ou Montréal.



## Première partie: une vocation

La vocation propre des laïcs consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu. Ils vivent au milieu du siècle, c'est-à-dire engagés dans tous les divers devoirs et travaux du monde, dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale dont leur existence est comme tissée. À cette place, ils sont appelés par Dieu pour travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment, en exerçant leurs propres charges sous la conduite de l'esprit évangélique, et pour manifester le Christ aux autres avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d'espérance et de charité. C'est à eux qu'il revient, d'une manière particulière, d'éclairer et d'orienter toutes les réalités temporelles auxquelles ils sont étroitement unis, de telle sorte qu'elles se fassent et prospèrent constamment selon le Christ et soient à la louange du Créateur et Rédempteur (Lumen gentium 31).

Tout Dominicain, pour répondre à sa vocation particulière, a le devoir de mener « une vie apostolique inspirée de saint Dominique ».

Son rayonnement, pour être efficace, exige en permanence à sa source « une vie évangélique imitée de la primitive Église ».

Son élan et sa stabilité demandent à être maintenues par des déterminations qui sont « les conditions de la réussite et de la durée ».

Tel est l'idéal exigeant mais séduisant des Prêcheurs et notamment de nos Fraternités, « branche laïque d'un grand Ordre religieux ».

Voici classées sous ces quatre chefs, les expressions majeures des règles anciennes et actuelle qui en donnent tout l'esprit.

### I. Une vie apostolique inspirée de Dominique

**1.** Tamquam sancti Dominici singularis in Domino filius : Que se montrant dans le Seigneur un fils personnel de saint Dominique (Muño, chap. 1; Theissling, a. 8)<sup>8</sup>.

Certains d'entre eux, mus par l'Esprit-Saint pour vivre selon l'esprit et le charisme de saint Dominique, s'incorporent à l'Ordre (Montréal, 2).

Il ne saurait y avoir de vocation dominicaine authentique sans une rencontre à plus ou moins brève échéance avec saint Dominique en personne au-delà de tous ceux et celles qui le représente à nos yeux : une rencontre où l'on ait la conviction qu'il vous reconnaît pour son « fils personnel dans le Seigneur », tandis qu'on découvre en lui le père auquel on voudrait ressembler dans notre monde en évolution. Quand bien même en effet nous aurions des milliers de pédagogues dans le Christ, nous n'avons pas plusieurs pères<sup>9</sup> mais un seul, celui qui nous a enfantés dans la douleur<sup>10</sup> au cours de ses longues nuits de prière et de pénitence au pied du Crucifix. Cet affrontement est à renouveler souvent pour nous assurer que nous continuons de vivre en plein accord de cœur et de pensée avec le fondateur de l'Ordre, et chaque jour il faut nous remettre au moins un instant face à face avec lui : sans crainte alors de devenir nonchalants<sup>11</sup>, nous nous montrerons ses imitateurs comme il l'a

<sup>8.</sup> Singularis veut dire unique, seul à exister ou seul en son genre (ainsi que le Virgo singularis de l'Ave Maria stella): on ne peut pas traduire ici singularis filius par fils unique ou par fils sans pareil, ce qui serait trop exclusif à l'égard des autres. Les dérivés du mot persona étaient encore peu employés au XIIIe siècle: en disant aujourd'hui « fils personnel », on rend bien la relation immédiate de personne à personne – et par là singulière en ce sens qu'aucune autre ne lui sera jamais absolument identique – qu'il y a ou qu'il devrait toujours y avoir entre un père et son enfant, même si celui-ci a des frères et sœurs.

<sup>9. 1</sup> Co 4, 15.

<sup>10.</sup> Ga 4, 19.

<sup>11.</sup> He 6, 12.



lui-même été du Christ<sup>12</sup>, et nous saurons reconnaître à l'entour, pour fixer sur eux nos regards, ceux qui se conduisent comme nous en avons l'exemple en lui<sup>13</sup>.

Sur saint Dominique, il existe une documentation abondante et de première main. Que toutes nos Fraternités tiennent à la disposition de leurs membres le recueil des textes, écrits et témoignages sur les origines de l'Ordre des Prêcheurs<sup>14</sup>, ainsi que ceux des historiens contemporains comme ceux du P. Vicaire<sup>15</sup>.

**2.** Sit veritatis catholicae fidei, juxta suum modulum, aemulator ac zelator praecipuus : il ait, à son plan, une avidité et une activité jalouses à l'extrême pour la vérité de la foi catholique (Muño, chap. 1; Theissling, a. 8)<sup>16</sup>.

Pour progresser dans l'accomplissement de leur vocation, inséparablement contemplative et apostolique, les laïcs de saint

<sup>12. 1</sup> Co 11, 1.

<sup>13.</sup> Ph 3, 17.

<sup>14.</sup> Saint Dominique et l'ordre des frères prêcheurs, témoignages et écrits, dir. Nicole Bériou et Bernard Hodel, Cerf, 2019.

<sup>15.</sup> M.-H. VICAIRE, o.p., Saint Dominique de Caleruega d'après les documents du XIIIe siècle, Paris, Ed. du Cerf, 1955, 316. — Histoire de saint Dominique. I. Un homme évangélique. II. Au cœur de l'Église, 2e vol., Paris, Éd du Cerf, 1957, 400 et 416 — Saint Dominique, avec 150 photos de Léonard von MATT, Desclée de Brouwer, 1957, 252 pages.

<sup>16.</sup> Dans l'aemulatio comme dans le zelus il y a l'idée de la jalousie et plus précisément de la rivalité en amour : c'est au moins le cas le plus fréquent dans la version de la sainte Écriture, où les deux mots sont associés dès l'Exode (34, 14) pour désigner le Dieu jaloux, le Dieu dont l'amour ne tolère aucun rival. Cette identité de sens s'est maintenue dans la langue de l'Église à toutes les époques. Mais il y a dans la jalousie deux aspects qu'une traduction peut légitimement mettre en relief et qui correspondent d'ailleurs à une certaine nuance existant malgré tout entre l'aemulatio et le zelus : l'avidité du désir et l'activité déployée pour le réaliser. Ces deux mots d'avidité et d'activité ont donc paru les plus aptes à rendre aemulator et zelator, à condition de leur adjoindre d'une manière ou d'une autre le mot jaloux, qui méritait d'être conservé. En ajoutant « à l'extrême » on a voulu donner toute sa force au praecipuus latin.

Dominique recourront aux sources suivantes: l'écoute de la Parole de Dieu et la lecture des Écritures, en particulier le Nouveau Testament (Montréal, 10a); l'étude assidue de la vérité révélée et une réflexion constante sur les problèmes contemporains à la lumière de la foi (Montréal, art. 10f); ils se mettent au service de la vérité (Montréal, 5).

Les laïcs doivent chercher à connaître toujours plus profondément la vérité révélée, et demander instamment à Dieu le don de sagesse (Lumen gentium 35).

Être « un fils personnel de saint Dominique », c'est d'abord partager sa passion pour « la vérité de la foi catholique ». Toute vérité certes a son prix comme un reflet de la Sagesse éternelle, enfantée par Dieu avant qu'il eût fait « les premiers éléments de la poussière du monde<sup>17</sup> », et un saint Albert le Grand, dès les débuts de l'Ordre, a manifesté une curiosité sans limite à l'égard de la nature. Mais Dieu est l'unique nécessaire, avec l'œuvre accomplie par lui pour notre salut : ce qu'il est dans sa transcendance et ce qu'il a fait dans sa miséricorde est infiniment plus précieux pour nous que tout le reste.

Un Dominicain doit être avide au plus haut point de « pénétrer le Mystère de Dieu le Père et du Christ où se trouvent cachés tous les trésors de la sagesse et de la science<sup>18</sup> » : il lui faut donc être « assidu à l'enseignement des apôtres<sup>19</sup> », à l'étude, à la contemplation selon ses possibilités. Que chacun dans cette activité se montre animé d'une jalousie extrême, au sens où l'on se dit jaloux de sa liberté, c'est à dire attentif à écarter de sa foi la moindre atteinte à la pureté de l'Évangile<sup>20</sup>! Ayez un grand respect pour saint Thomas dont la synthèse harmonieuse et puissante, appuyée sur la Bible et les Pères, est recommandée à tous par « l'Église du Dieu vivant, colonne et

<sup>17.</sup> Pr 8, 25-26.

<sup>18.</sup> Col 2, 2-3.

<sup>19.</sup> Ac 2, 42.

<sup>20. 2</sup> Co 1, 2; Ga 2, 5..



support de la vérité<sup>21</sup> ». Mais vénérez avant tout l'Écriture où la Parole de Dieu nous est livrée dans toute la fraîcheur et l'éclat de sa jeunesse! Elle vous sanctifiera dans la vérité<sup>22</sup> qui vous rendra libres<sup>23</sup>.

**3.** Atque erga Ecclesiam et Romanum Pontificem speciali devotione praeditus : ainsi qu'un dévouement spécial envers l'Église et le Pontife Romain (Theissling, a. 8)<sup>24</sup>.

Collaborant de tout leur cœur à l'apostolat des frères et des sœurs de l'Ordre, les membres des fraternités participeront activement à la vie de l'Église, toujours prêts à coopérer avec les autres groupements apostoliques (Montréal, 9).

Être « un fils personnel de saint Dominique », c'est en second lieu apporter à l'Église et à la hiérarchie tout l'honneur et le soutien que l'on peut. Ne perdons jamais de vue l'Épouse<sup>25</sup> infiniment aimée, que le Christ a voulue « toute en beauté, sans tache ou ride ou rien de tel mais sainte et immaculée<sup>26</sup> » en sa présence : avec quelle délicatesse il faut la traiter et en parler, comme nous faisons pour le Saint Sacrement, puisqu'elle est le Corps du Sauveur<sup>27</sup>! Ne perdons jamais de vue aussi la Pierre installée par le Christ au fondement de la société chrétienne<sup>28</sup> et les Témoins institués par lui pour être ses garants jusqu'aux extrémités de la terre<sup>29</sup> : quelle estime et quelle soumission il convient d'avoir envers ceux que

<sup>21. 1</sup> Tm 3, 15.

<sup>22.</sup> Jn 17, 17.

<sup>23.</sup> Jn 8, 42.

<sup>24.</sup> La *devotio*, c'est selon les cas le dévouement ou la dévotion, celle-ci plus cultuelle que celui-là : il s'agit de toute façon d'une très prompte volonté de servir allant, s'il le faut, jusqu'au sacrifice.

<sup>25.</sup> Ac 21, 2. 9; 22, 17; Ep 5, 32.

<sup>26.</sup> Ep 5, 25-27.

<sup>27.</sup> Ep 5, 23; Col 1, 18.

<sup>28.</sup> Mt 16, 18.

<sup>29.</sup> Ac 1, 8.

Dieu a établis comme les successeurs des Apôtres<sup>30</sup>!

Saint Dominique a été beaucoup plus loin : dans son amour pour l'Église universelle il s'est élancé sur les traces du Bon Pasteur afin de conduire au bercail dans le troupeau du Seigneur les brebis sauvages ou vagabondes<sup>31</sup>, païens ignorants de l'Évangile ou chrétiens fourvoyés dans l'hérésie ; dans sa fidélité à la hiérarchie ses initiatives apostoliques ont toujours été prises et poursuivies en coopération étroite avec le Saint-Siège ou ses représentants officiels. Vivez à votre tour « ce grand Mystère<sup>32</sup> » en vous faisant les collaborateurs efficaces des « ministres de Dieu<sup>33</sup> » au profit de la foi dans tous les domaines de l'apostolat moderne et surtout de l'action missionnaire : il y a tant d'âmes isolées, tant de secteurs profanes, tant de régions entières à évangéliser! Ne vous séparez en aucun cas de vos Évêques et du Pape : ici-bas rien ne peut aboutir hors de ceux qui sont les serviteurs de la Parole<sup>34</sup> et les dispensateurs des sacrements<sup>35</sup>. En un mot, dévouez-vous sans compter au Corps en gestation du Christ!

**4.** *Spiritu sancti Patris Dominici conentur informari :* Qu'ils s'efforcent à être possédés par le souffle de notre Père saint Dominique (Theissling, a. 21)<sup>36</sup>.

Mus par l'Esprit-Saint (Montréal, 2), animés par le charisme de l'Ordre, ils savent que leur action apostolique doit découler de l'abondance de leur contemplation (Montréal, 7).

<sup>30. 1</sup> Co 12, 28.

<sup>31.</sup> Jn 10, 1-18.

<sup>32.</sup> Ep 5, 32.

<sup>33. 2</sup> Co 6, 4.

<sup>34.</sup> Ac 6, 4.

<sup>35. 1</sup> Co 4, 1.

<sup>36.</sup> À la formule scholastique « être informé par l'esprit », on a préféré l'expression biblique « être possédé par le souffle » : elle est employée en général pour désigner les possessions par les souffles mauvais, les démons ; mais c'est bien quelque chose d'analogue à quoi nous devons tendre, être animés par l'Esprit-Saint (littéralement le Souffle saint) à la façon de notre bienheureux Père.

Ayant choisi « la voie de la vérité<sup>37</sup>, saint Dominique a aimé « en actes et en vérité<sup>38</sup> » : aussi sa vie a-t-elle été en tout point conforme à son idéal d'imitation des Apôtres. Comme eux, il a tout quitté pour suivre effectivement le Christ sur les routes<sup>39</sup> et comme eux, il a pris sa croix pour être à son tour crucifié<sup>40</sup>, parce qu'il voulait être un homme vrai. Cependant, fidèle à saint Pierre et à saint Paul, il montrait toujours un visage empreint de gaieté, sauf lorsqu'il pensait aux pécheurs, se réjouissant sans cesse et jubilant en Dieu son Sauveur<sup>41</sup>, parce qu'il croyait vraiment à l'Amour<sup>42</sup>. C'est cette sincérité qui lui a valu, à n'en pas douter, le souffle évangélique avec lequel il s'est jeté d'un cœur léger dans la pauvreté et la plus rigoureuse pénitence.

Aspirez à être envahi par le même esprit, issu de l'Esprit Saint; travaillez « à être possédés par le même souffle » en mettant votre existence en plein accord avec votre vocation dominicaine. « Agissez en hommes libres<sup>43</sup> » et « gardez courage<sup>44</sup> » au milieu du monde : il a été vaincu. Ayez confiance aussi dans le Christ pour surmonter vos lâchetés et vos misères, vous souvenant de ce qu'il a dit un jour à Paul accablé : « Ma grâce te suffit, car mon dynamisme agit à fond dans la faiblesse<sup>45</sup>. » Détachés et mortifiés, simples et joyeux au fond de l'âme, en vous resplendira la vérité du Christ<sup>46</sup> : alors votre témoignage extérieur paraîtra sincère, annonçant aux autres la mort du Sauveur en buvant son calice<sup>47</sup>,

<sup>37.</sup> Ps 119, 30.

<sup>38. 1</sup> Jn 3, 18.

<sup>39.</sup> Mt 20, 27 s.

<sup>40.</sup> Mt 10, 38 s.; Ga 2, 19.

<sup>41.</sup> Is 61, 10; Ps 95, 1; Ph 2, 17-18; 3, 1; 4, 4; 1 Th 5, 16; 1 P 4, 13; etc.

<sup>42.</sup> Rm 15, 13; 1 P 1, 8.

<sup>43. 1</sup> Jn 2, 16.

<sup>44.</sup> Jn 16, 33.

<sup>45. 2</sup> Co 12, 9.

<sup>46. 2</sup> Co 11, 10.

<sup>47. 1</sup> Co 11, 26; Mt 20, 22.

et sa résurrection en exultant de joie<sup>48</sup>.

5. Apostolici Patriarchae Dominici et serphicae Virginis Catharinae Senensis vestigia prementes... omnes vitam pro gloria Dei ac proximorum salute ardenti et generoso animo impedant et superimpedant: Que foulant les traces de l'apostolique Patriarche Dominique et de la séraphique Vierge Catherine de Sienne, tous dépensent, tous prodiguent leur vie d'un cœur ardent et généreux pour la gloire de Dieu et le salut du prochain (Theissling, a. 40)<sup>49</sup>.

À l'exemple de saint Catherine de Sienne et de leurs aînés qui ont marqué la vie de l'Ordre et de l'Église, appuyés sur une communion fraternelle, ils donnent le témoignage de leur foi, ils sont à l'écoute des nécessités de leur époque et se mettent au service de la vérité (Montréal, 5); pour progresser dans l'accomplissement de leur vocation, inséparablement contemplative et apostolique, les laïcs de saint Dominique recourront aux sources suivantes: [...] la dévotion [...] à notre Père saint Dominique et à sainte Catherine de Sienne (Montréal, 10g).

« Nous avons connu l'Amour à ceci qu'il a donné sa vie pour nous : nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères<sup>50</sup>. »

<sup>48.</sup> Is 61, 10.

<sup>49.</sup> L'expression vestigia alicuius premere, fouler les traces de quelqu'un, vient du latin classique. On n'en trouve pas moins dans la Bible des expressions analogues : Vestigia eius seculus est pes meus, « Mon pied s'est attaché à ses pas » (Jb 23, 11), ceux de Dieu ; Vobis relinquens exemplum in sequamini vestigia eius, « Vous laissant un modèle afin que vous suiviez ses traces » (1 P 2, 21), celles du Christ. — Le pro gloria Dei est emprunté à Jn 11, 4. — La fin de la formule, elle, est inspirée de saint Paul : Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse, pro animabus vestris, « Quant à moi très volontiers je dépenserai, et me dépenserai moi-même, à fond, pour vos âmes » (2 Co 12, 15). En grec et en latin le second verbe évoque une dépense à profusion, jusqu'à épuisement, voire au-delà, et par conséquent la prodigalité.

<sup>50. 1</sup> Jn 3, 16.



Saint Dominique a pris au sérieux l'exigence affirmée ici par saint Jean : dépouillé et crucifié pour être témoin authentique, il parlait de Dieu partout, sur les chemins et les places publiques<sup>51</sup> autant que dans les églises, les couvents ou les maisons particulières, et il brûlait d'aller par le monde entier proclamer la Bonne Nouvelle à toute la création<sup>52</sup>. Nul ne vous a établis prédicateurs, apôtres et docteurs<sup>53</sup> en rigueur de termes, mais votre vocation vous invite à marcher sur les pas de vos pères, votre règle est le témoin de cet appel et l'Église à maintes reprises vous a pressés d'y répondre. Alors ne restez pas tièdes pour ne pas être un jour vomis par le Christ<sup>54</sup>! Dépensez-vous plutôt sans compter, jusqu'à la prodigalité s'il le faut – et les circonstances aujourd'hui ne le réclament-elles pas ? – pour le salut de vos frères, de tous vos frères, à quelque « race, langue, peuple et nation<sup>55</sup> » qu'ils appartiennent.

Des vocations contemplatives sont possibles à l'intérieur de l'Ordre, à la façon de nos Moniales, toutes consacrées à la prière et à la pénitence au milieu des humbles tâches quotidiennes, et apportant de la sorte un soutien nécessaire « au ministère de la parole<sup>56</sup> ». Mais, ceci reconnu, « c'est par la folie de la prédication qu'il a plu à Dieu de sauver les croyants<sup>57</sup> ». Tenez-vous donc « toujours prêts à vous justifier envers quiconque vous demande une explication de l'espérance qui est en vous<sup>58</sup> ». Ce que vous apprenez dans le secret, « dites-le au grand jour ; et ce que vous entendez dans le creux de l'oreille, proclamez-le sur les toits<sup>59</sup> ». À défaut « des discours persuasifs de la sagesse<sup>60</sup> », répétez à tous

<sup>51.</sup> Pr 1, 20-21; 8, 1-3.

<sup>52.</sup> Mc 16, 15.

<sup>53. 1</sup> Tm 2, 7; 2 Tm 1, 11.

<sup>54.</sup> Ap 3, 15-16.

<sup>55.</sup> Ap 5, 9.

<sup>56.</sup> Ac 6, 4.

<sup>57. 1</sup> Co 1, 21.

<sup>58. 1</sup> P 3, 15.

<sup>59.</sup> Mt 10, 27.

<sup>60. 1</sup> Co 2, 4.

vents que « le royaume des Cieux est proche<sup>61</sup> ». Et s'il faut vous taire, donnez par tout votre comportement « une démonstration de souffle et de dynamisme<sup>62</sup> ». Voilà pour la vie courante ! Il reste à chacun d'apprécier, sous le regard de saint Dominique et de sainte Catherine de Sienne, les engagements apostoliques qu'il peut prendre... Oui, « conduisez-vous en enfants de lumière<sup>63</sup> » pour que tous les hommes découvrent avec quelle ferveur ils ont été aimés dès avant la création du monde<sup>64</sup> et rendent au Seigneur en tout lieu les actions de grâce qui lui sont dues<sup>65</sup>.

## II. Une vie évangélique imitée de la primitive Église

**6.** Christianae perfectionis sectandae sincero desiderio flagrans : Qu'il ait un certain et ardent désir de marcher dans les voies de la perfection chrétienne (Theissling, a. 8).

Ils se caractérisent [...] par l'engagement au service de Dieu et du prochain dans l'Église (Montréal, 4). Ils sont à l'écoute des nécessités de leur époque (Montréal, 5). Ils sont [...] très spécialement préoccupés de l'authentique miséricorde envers toutes les formes de souffrance, dans la défense de la liberté, de la justice et de la paix (Montréal, 6).

Si donc, dans l'Église, tous ne marchent pas par le même chemin, tous, cependant, sont appelés à la sainteté et ont reçu une foi qui les rend égaux dans la justice du Christ (cf. 2 P 1, 1) (Lumen gentium 32).

Être parfait comme notre Père céleste est parfait<sup>66</sup>, être saint comme

<sup>61.</sup> Mt 3, 2 s.

<sup>62. 1</sup> Co 2, 4.

<sup>63.</sup> Ep 5, 8.

<sup>64.</sup> Ep 1, 4.

<sup>65.</sup> Rm 1, 21; Ep 5, 20.

<sup>66.</sup> Mt 5, 48; cf. Jc 1, 4.



il est saint<sup>67</sup>, c'est aimer à la folie<sup>68</sup> comme Dieu nous en a donné l'exemple<sup>69</sup> en se livrant à la mort pour sauver de la perdition<sup>70</sup> ceux qui l'offensent<sup>71</sup>. Brûlons-nous vraiment d'emprunter les chemins étroits qui mènent à un tel amour<sup>72</sup>, nous qui aimons déjà si peu ceux qui nous aiment<sup>73</sup>? N'avons-nous pas peur d'être entraînés trop loin? Laissons-nous donc « transpercer le cœur<sup>74</sup> » par le glaive aigu de la Parole<sup>75</sup> avec les premiers frères convertis par les Apôtres au jour de la Pentecôte: avec eux repentons-nous, puis demandons le pardon du Père et le souffle agissant de l'Esprit<sup>76</sup>. Car il ne faut pas douter de la bonne nouvelle évangélique en refusant de se donner tout entier à celui dont le joug est doux et le fardeau léger<sup>77</sup>! « Qui veut en effet sauver sa vie la perdra, mais celui qui perd sa vie à cause » du Christ « la trouvera »<sup>78</sup>.

Cette aspiration à la sainteté, au plein amour du Père et de tous ses enfants, doit être entretenue en nous comme une flamme ardente embrasant nos âmes et les rendant assoiffées de l'eau qui jaillit en vie éternelle<sup>79</sup> : « Notre Dieu est un feu consumant<sup>80</sup> », qui est « venu apporter le feu sur la terre<sup>81</sup> » en nous baptisant dans le vent brûlant de l'Esprit-Saint et le feu<sup>82</sup>. Sachez qu'en général on

<sup>67. 1</sup> P 1, 15-16.

<sup>68. 1</sup> Co 1, 18-25; 2, 14.

<sup>69. 1</sup> P 2, 21-25; cf. Jn 13, 15.

<sup>70.</sup> Mt 7, 13.

<sup>71.</sup> Rm 5, 6-8; cf. Jn 15, 13.

<sup>72.</sup> Mt 7, 14.

<sup>73.</sup> Mt 5, 46.

<sup>74.</sup> Ac 2, 37.

<sup>75.</sup> He 4, 12; cf. Ep 6, 17; Ap 1, 16; 19, 15.

<sup>76.</sup> Ac 2, 37-41.

<sup>77.</sup> Mt 11, 30.

<sup>78.</sup> Mt 16, 25; Mt 11, 39; Mc 8, 35; Lc 9, 24; 17, 33; Jn 12, 25; cf. Ph 3, 8.

<sup>79.</sup> Jn 4, 14.

<sup>80.</sup> He 12, 29.

<sup>81.</sup> Lc 12, 49.

<sup>82.</sup> Mt 3, 11.

ne parvient à la perfection, même en étant saint Paul, qu'au terme d'une longue course où l'on s'efforce à saisir le Christ après avoir été saisi par lui : oubliez le chemin parcouru, allez droit de l'avant, tendus de tout votre être, et avancez toujours dans la direction du but que vous avez choisi<sup>83</sup>, être au Seigneur et à vos frères.

7. Associationes... vocantur Fraternitates: Leurs associations s'appellent des Fraternités (Theissling, a. 4; cf. Muño, chap. 1 et passim)<sup>84</sup>.

Ils forment des communautés (Montréal, 3). Ils s'efforcent de vivre dans une vraie communion fraternelle, selon l'esprit des béatitudes : communion qui se manifestera en toute occasion par des gestes [...] de partage entre les membres des fraternités, surtout ceux qui sont pauvres et malades, par la prière pour les défunts, de sorte que tous n'aient qu'un cœur et qu'une âme<sup>85</sup> (Montréal, 8)

Participant à la fonction du Christ Prêtre, Prophète et Roi, les laïcs ont leur part active dans la vie et l'action de l'Église. Dans les communautés ecclésiales, leur action est si nécessaire que sans elle l'apostolat des pasteurs ne peut, la plupart du temps, obtenir son plein effet (Apostolicam actuositatem 11).

« Nous savons, nous, que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères<sup>86</sup>. » Les autres, eux, le sentent et accourent nombreux aussitôt qu'ils perçoivent dans un groupe un authentique esprit de fraternité chrétienne : « À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, avait dit le Seigneur, si vous avez de l'amour les uns pour les autres<sup>87</sup>. » La prodigieuse

<sup>83.</sup> Ph 3, 12-16.

<sup>84.</sup> Dans la règle ancienne, le mot Fraternité revient souvent et paraît désigner une fois ou l'autre, au-delà du groupe établi dans un lieu donné, l'Ordre luimême que constituent toutes les Fraternités locales existantes ; on sait que la même ambivalence affecte au début le mot Église.

<sup>85.</sup> Ac 4,32.

<sup>86. 1</sup> Jn 3, 14.

<sup>87.</sup> Jn 13, 35.



augmentation des fidèles au lendemain de la Pentecôte en rend dès l'origine un éclatant témoignage<sup>88</sup>. C'est que la première communauté de Jérusalem est une communauté modèle à laquelle on rêvera toujours ici-bas comme à un merveilleux idéal de vie fraternelle<sup>89</sup>. Elle naît sous l'impulsion de l'Esprit qui répand la charité<sup>90</sup> comme le vent la semence, en même temps qu'il fait découvrir aux Apôtres et à leurs disciples<sup>91</sup> « la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur<sup>92</sup> » du Mystère accompli sous leurs yeux au cours des semaines précédentes.

Que nos Fraternités cherchent à mériter de mieux en mieux leur beau nom ! Si la mise en commun de tout sur le plan matériel<sup>93</sup> ne leur est pas possible, elles ne sauraient tolérer aucun obstacle à l'union des cœurs et des âmes<sup>94</sup>, qui les rendra douces et accueillantes. Priez afin que vos « cœurs en soient stimulés et qu'étroitement rapprochés dans l'amour ils parviennent au plein épanouissement de l'intelligence qui leur fera pénétrer le Mystère de Dieu le Père et du Christ<sup>95</sup> » ; et comprenez à quoi cela nous engage inévitablement : être, en raison de la Croix, des fils adoptifs tous ensemble aux côtés du Fils par nature<sup>96</sup>. « En obéissant à la vérité, vous avez sanctifié vos âmes pour vous aimer sincèrement comme des frères : d'un cœur pur aimez-vous les uns les autres sans défaillance, engendrés de nouveau d'un germe... incorruptible, la Parole du Dieu vivant et éternel<sup>97</sup>. »

<sup>88.</sup> Ac 2, 42-47; 4, 32-34; 5, 12-14; etc.

<sup>89.</sup> Ibid.

<sup>90.</sup> Rm 8, 4-16.

<sup>91.</sup> Jn 11, 26.

<sup>92.</sup> Ep 3, 18.

<sup>93.</sup> Ac 2, 44.

<sup>94.</sup> Ac 4, 32.

<sup>95.</sup> Col 2, 2.

<sup>96.</sup> Rm 8, 14-17; Ga 4, 4-7.

<sup>97. 1</sup> P 1, 22.

**8.** Singulari devotione et affectu prosequantur quoque Patronam fidelissimam totius Ordinis, Virginem Mariam: Qu'ils entourent aussi d'une dévotion et d'une affection sans pareille la très fidèle patronne de l'Ordre tout entier, la Vierge Marie (Theissling, a. 34; cf. a. 25 et Muño, chap. 4)98.

Les laïcs de Saint Dominique recourront [...] [à] la dévotion à la Vierge Marie, selon la tradition de l'Ordre (Montréal, 10 g).

Depuis les temps les plus reculés, la bienheureuse Vierge est honorée sous le titre de « Mère de Dieu » ; et les fidèles se réfugient sous sa protection, l'implorant dans tous les dangers et leurs besoins (Lumen gentium 66).

Les Apôtres après l'Ascension, réunis au Cénacle, « étaient tous d'un même cœur assidus à la prière avec quelques femmes, dont Marie Mère de Jésus<sup>99</sup> ». Il ne sera plus jamais question d'elle dans l'Écriture. Ce sont les Apôtres et leurs successeurs qui auront à témoigner de la Résurrection « jusqu'aux extrémités de la terre<sup>100</sup> ». Mais, tout en exerçant « le ministère de la parole », ils resteront « assidus à la prière<sup>101</sup> » et la Vierge alors sera toujours là, bientôt invisible et pourtant présente à chacun. Ne lui revient-il pas de dire à son Fils jusqu'à la fin des temps, comme à Cana de Galilée : « Ils n'ont plus de vin » à distribuer<sup>102</sup> ? Car le vin doux<sup>103</sup> de la Nouvelle Alliance<sup>104</sup> acceptée par le fiat de la Vierge<sup>105</sup>, est appelé à couler sans cesse à sa demande au long des noces séculaires du Christ avec son Église<sup>106</sup>. Ne revient-il pas aussi à Marie de se tourner

<sup>98.</sup> Sur singularis voir ci-dessus, p. 10, note 8; sur la devotio, p. 13, note 24.

<sup>99.</sup> Ac 1, 14.

<sup>100.</sup> Ac 1, 8.

<sup>101.</sup> Ac 6, 4.

<sup>102.</sup> Jn 2, 3.

<sup>103.</sup> Ac 2, 13.

<sup>104.</sup> Lc 22, 20.

<sup>105.</sup> Lc 1, 38.

<sup>106.</sup> Ep 5, 32 ; cf. Ap 19, 7 ; 21, 2.



vers les serviteurs et amis de l'Époux<sup>107</sup> pour leur répéter : « Tout ce qu'il vous dira, faites-le<sup>108</sup> » ? Oui, faites-le, car bien plus que le ventre où il fut porté et les seins qui l'ont allaité « heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu » et l'accomplissent<sup>109</sup> !

Un Ordre institué en vue de remplir à son rang la fonction des Apôtres était prédestiné à se grouper fraternellement autour de la Vierge « avec quelques femmes » et les frères du Seigneur<sup>110</sup> pour prier, ainsi qu'on le fait chaque jour dans nos églises ou chapelles. Mais où que nous soyons, rassemblés ou dispersés, Marie est là, intercédant avec nous pour le monde en détresse et nous invitant à demeurer dans notre vocation apostolique. Elle nous a toujours été « très fidèle » : ayons pour elle un culte et un amour filial sans pareils, spécialement par la dévotion continue du Rosaire, en ces temps où, « furieux de dépit contre la femme, le Dragon est parti en guerre contre le reste de ses enfants, ceux qui gardent les commandements de Dieu et possèdent le témoignage de Jésus<sup>111</sup> ».

**9.** Conentur... quotidie Missae sacrificio interesse et Eucharistiae devote studeant accipere sacramentum: Qu'ils s'efforcent d'assister chaque jour au sacrifice de la Messe et s'appliquent à recevoir avec dévotion le sacrement de l'Eucharistie (Theissling, a. 33 et Muño, chap. 8; cf. Muño, chap. 9 et Theissling, a. 32)<sup>112</sup>.

Participant au sacrifice eucharistique, source et sommet de toute la

<sup>107.</sup> Mt 9, 15 s.

<sup>108.</sup> Jn 3, 19.

<sup>109.</sup> Lc 11, 27-28; cf. Lc 8, 21; Ap 1, 3.

<sup>110.</sup> Ac 1, 14.

<sup>111.</sup> Ap 12, 17.

<sup>112.</sup> Nous donnons d'abord la prescription de Theissling relative à la messe. Il n'y en a pas dans Muño, car l'assiduité à l'église au XIIIe siècle allait de soi : il fallait seulement insister sur le silence à y garder ! Nous ajoutons l'expression la plus ramassée de Muño concernant la réception de l'Eucharistie. Autrefois on invitait ceux qui le désiraient à communier souvent ; aujourd'hui la communion quotidienne est recommandée : dans les deux règles on met l'accent sur la dévotion requise à cet effet (voir ci-dessus p. 13, note 24).

vie chrétienne, [les fidèles] offrent à Dieu la victime divine et s'offrent eux-mêmes avec elle ; ainsi, tant par l'oblation que par la sainte communion, tous, non pas indifféremment mais chacun à sa manière, prennent leur part originale dans l'action liturgique. Il s'ensuit sous une forme concrète qu'ils manifestent, ayant été renouvelés par le Corps du Christ au cours de la sainte liturgie eucharistique, l'unité du Peuple de Dieu que ce grand sacrement signifie en perfection et réalise admirablement (Lumen gentium 11).

Les laïcs de Saint Dominique recourront [...] [à] la participation active à la célébration liturgique et à l'Eucharistie quotidienne si possible (Montréal, 10 b).

Les premiers chrétiens de Jérusalem « se montraient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communauté, à la fraction du pain et aux prières<sup>113</sup> ». Après la vérité, après la fraternité autour de Marie, voici la source où s'alimentent et notre foi et notre amour, « le Repas du Seigneur<sup>114</sup> ». A l'offertoire, l prêtre, au nom du Christ, nous prend entre ses mains « pour nous offrir à Dieu<sup>115</sup> », petits grains de blé ou de raisin que le monde a pétris et foulés ensemble au long des jours. Suit alors la préface eucharistique<sup>116</sup> : au Cénacle, avant de se livrer à la mort pour nous rendre la vie<sup>117</sup>, comme à Béthanie avant d'appeler Lazare hors du tombeau, le Maître avait dit « les yeux levés au ciel » : « Je te rends grâce, ô Père, de m'avoir exaucé »<sup>118</sup>. Ainsi fait le prêtre à son tour dans la certitude où il est du passage imminent du Seigneur<sup>119</sup>. Alors sur le pain et le vin qui

<sup>113.</sup> Ac 2, 42.

<sup>114. 1</sup> Co 11, 20.

<sup>115. 1</sup> P 3, 18.

<sup>116.</sup> On sait qu'en grec « Eucharistie » veut dire action de grâces.

<sup>117.</sup> Mt 26, 26-28; Mc 14, 22-24; Lc 22, 19-20; 1 Co 11, 23-25.

<sup>118.</sup> Jn 11, 41.

<sup>119.</sup> La Pâque en réalité c'est Yahvé qui passe (saute) les maisons marquées du sang d'agneau sans y frapper de mort les premiers-nés d'Israël (Ex 12, 11-14.23.26; Ap 7, 1-8). Mais c'est devenu aux yeux des chrétiens Dieu qui passe en faisant miséricorde au milieu des siens, puis le peuple élu qui franchit la Mer Rouge et le



nous figurent sont prononcées les paroles décisives : « Ceci est mon corps », « Ceci est mon sang », ces aliments sont maintenant sa chair, et nous son Corps mystique de sorte que nous soyons nous en Lui et Lui en nous <sup>120</sup>. Après ces préparatifs la « communauté de sang <sup>121</sup> » des fidèles avec le nouvel Adam <sup>122</sup>, leur « communauté de souffle <sup>123</sup> » avec lui s'achève au moyen d'agapes fraternelles <sup>124</sup> : « Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme et ne buvez pas son sang, disait Jésus, vous n'aurez pas la vie en vous <sup>125</sup>. » Et « puisqu'il n'y a qu'un seul pain, nous ne formons tous qu'un seul Corps <sup>126</sup> ».

La Cène est une action prophétique<sup>127</sup> et la Croix son premier accomplissement. Le Christ en célébrant la Pâque a inauguré sa passion et notre « rédemption par son sang<sup>128</sup> » : le repas où il se donne à nous en nourriture et en breuvage<sup>129</sup> est inséparablement un sacrifice offert pour les péchés des hommes<sup>130</sup> où il joue le rôle à la fois du prêtre et de la victime. On ne saurait l'oublier et s'unir au prêtre en négligeant la victime. Aussi « quand vous mangez ce pain et buvez cette coupe, à chaque fois vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne<sup>131</sup> » et vous vous engagez à le suivre

désert pour gagner la Terre promise, enfin le passage à travers la Passion du Christ de la mort à la vie.

120. Jn 14, 20.

121. 1 Co 10, 16. Le terme grec employé ici par saint Paul et traduit généralement par « communion » est le même en réalité que celui utilisé par saint Luc dans les Actes (2, 42) et par saint Jean au début de sa première épître (1 Jn 1, 3.6.7).

122. 1 Co 15, 45.

123. 2 Co 13, 13; Ph 2, 1.

124. Le mot agapes (Jude 12) vient du grec *agapè*, qui dans le Nouveau Testament désigne ordinairement la charité.

125. Jn 6, 53.

126. 1 Co 10, 17.

127. Dans Jérémie (19, 10-11), on trouve un bon exemple d'action prophétique unissant le geste à la parole et inaugurant ce qu'ils signifient.

128. Ep 1, 7.

129. Jn 8, 55.

130. He 10, 11.

131. 1 Co 11, 26.

au Calvaire et au tombeau. « Je vous exhorte en conséquence » à ne pas assister à la Messe et recevoir l'Eucharistie sans « offrir vos corps en hostie vivante et sainte, agréable à Dieu »<sup>132</sup>. Que chacun se prépare ainsi à compléter dans sa chair ce qu'il peut encore ajouter « aux tribulations du Christ pour son Corps qui est l'Église<sup>133</sup> ». Et, retournés à vos affaires, « ne vous laissez pas façonner par le monde où vous vivez, mais transfigurer par le renouveau de votre esprit<sup>134</sup> », car en acceptant de mourir avec le Seigneur, nous commençons de ressusciter avec lui<sup>135</sup>.

**10.** Dicant quotidie omnes horas canonicas : Qu'ils disent chaque jour toutes les heures canoniales (Muño, chap. 6 ; cf. Theissling, a. 28)<sup>136</sup>.

Les laïcs de Saint Dominique recourront [...] [à] la prière liturgique en union avec toute la famille dominicaine, [...] (Montréal, 10 d).

Le Mystère du Christ, son Incarnation et sa Pâque, que nous célébrons dans l'Eucharistie, spécialement dans l'Assemblée dominicale, pénètre et transfigure le temps de chaque jour par la célébration de la Liturgie des Heures, « l'Office divin «. Cette célébration, en fidélité aux recommandations apostoliques de « prier sans cesse « (1 Th 5, 17; Ep 6, 18), « s'est constituée de telle façon que le déroulement du jour et de la nuit soit consacré par la louange de Dieu « (SC 84). Elle est « la prière publique de l'Église « dans laquelle les fidèles (clercs, religieux et laïcs) exercent le sacerdoce royal des baptisés. Célébrée « selon la forme approuvée « par l'Église, la Liturgie des Heures « est vraiment la voix de l'Épouse elle-même qui s'adresse à son Époux ; et même aussi, c'est la prière du Christ avec son Corps au Père » (Catéchisme de l'Église

<sup>132.</sup> Rm 12, 1.

<sup>133.</sup> Col 1, 24.

<sup>134.</sup> Rm 12, 2.

<sup>135.</sup> Rm 6, 5-11.

<sup>136.</sup> La règle actuelle énumère assez longuement quels Offices on peut dire aujourd'hui, le plus bref étant le tiers du Rosaire (appelé couramment chapelet) : c'est pourquoi nous avons préféré la formule plus ramassée de la règle ancienne.



À Jérusalem nos pères dans la foi « se montraient assidus... à la fraction du pain et aux prières... Jour après jour ils fréquentaient assidûment le Temple... Ils louaient Dieu et avaient la faveur de tout le peuple<sup>137</sup> ». Par la suite, cette prière a pris la forme de l'office liturgique célébré quotidiennement par les religieux et les clercs. A cette prière de l'Eglise, tous les fidèles du Christ sont invités à participer. N'oubliez jamais quelle œuvre excellente entre toutes il vous appartient d'accomplir de la sorte au nom de l'Église entière et songez souvent en les disant que les Psaumes ont servi au Christ lui-même : « Aussi, mes frères bien-aimés, montrez-vous fermes, inébranlables, toujours en progrès » dans ce domaine « avec la conviction que votre effort n'est pas vain dans le Seigneur »<sup>138</sup>.

Que ceux d'entre vous qui en ont le temps récitent cette prière des heures au moment voulu et fassent ainsi monter vers Dieu plusieurs fois par jour leurs louanges, leurs offrandes, leurs supplications et leurs actions de grâces « pour tous les hommes 139 ». Qu'ils suppléent par leur attention et leur dévotion 140 ceux que leurs tâches humaines ou apostoliques empêchent de se livrer à la prière au temps marqué. Tous sont invités à donner à leurs journées un certain rythme liturgique adapté à leurs conditions de vie, fût-ce par de brèves prières, prenant ainsi une part active à la prière de l'Ordre et de l'Église. Surtout « que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus 141 » et en vous laissant porter par son Souffle : il nous a promis en effet que le Père nous accorderait tout ce que nous lui demanderions en son nom 142. « Nous ne savons prier comme il faut » si l'Esprit ne pousse en nos cœurs ses

<sup>137.</sup> Ac 2, 42-47.

<sup>138. 1</sup> Co 15, 8.

<sup>139. 1</sup> Tm 2, 1; Ph 4, 6.

<sup>140.</sup> Prière « Aperi, Domine... ».

<sup>141.</sup> Col 3, 17.

<sup>142.</sup> Jn 14, 13-14; 15, 7.16; 16, 24.26.

« gémissements ineffables » aux dimensions de la Puissance et de la Sagesse et de la Charité de Dieu<sup>143</sup>.

**11.** *Conentur orationi mentali vacare :* Qu'ils s'efforcent de vaquer à la prière du cœur (Theissling, a. 33 ; cf. Muño, chap. 9)<sup>144</sup>.

[...] aussi bien que l'oraison privée, la méditation et le Rosaire (Montréal, 10 d).

« La prière est l'élévation de l'âme vers Dieu ou la demande à Dieu des biens convenables » (S. Jean Damascène, cité en Catéchisme de l'Eglise catholique 2590).

En vertu de sa coopération singulière à l'action de l'Esprit Saint, l'Église aime à prier en communion avec la Vierge Marie, pour magnifier avec elle les grandes choses que Dieu a réalisées en elle et pour lui confier supplications et louanges (Catéchisme de l'Eglise catholique 2682).

L'intimité avec Dieu dans la prière est essentielle à la vie évangélique : afin de s'y livrer plus complètement, le Christ aime à se recueillir dans la solitude<sup>145</sup>, et aux yeux des Apôtres elle est le levain de leur prédication<sup>146</sup>. Ils la recommandent aussi avec insistance : « Il faut toujours prier sans jamais se lasser<sup>147</sup> » ; « Soyez assidus à la prière<sup>148</sup> » ; « Priez en tout temps<sup>149</sup> » ; « Priez sans cesse<sup>150</sup> » ;

<sup>143.</sup> Rm 8, 26-27.

<sup>144.</sup> L'expression *orationi vocare* est empruntée à saint Paul (1 Co 7, 5). Elle n'est pas dans la règle ancienne, où l'on demande seulement qu'à l'église on concentre son attention sur la prière de l'Office divin : *In ecclesia... orationi ac divino Officio diligenter intendant*. Elle est appliquée par le bienheureux Jourdain de Saxe à saint Dominique, auquel il avait succédé (*Libellus...*, n° 12).

<sup>145.</sup> Mt 11, 23; Lc 5, 16; 6, 12; etc.

<sup>146.</sup> Ac 6, 4.

<sup>147.</sup> Lc 18, 1.

<sup>148.</sup> Col 4, 2; Rm 12, 12.

<sup>149.</sup> Lc 21, 36; Ep 6, 18.

<sup>150. 1</sup> Th 5, 17.

« Vivez dans la prière<sup>151</sup> ». C'est que nous avons la vie éternelle<sup>152</sup> et qu'elle est une vie commune avec le Père et le Fils<sup>153</sup> consistant à les connaître amoureusement l'un et l'autre<sup>154</sup>, à chanter leurs louanges, à leur présenter ses offrandes, à leur répéter ses actions de grâces et, pour nous qui sommes encore en route, à leur exprimer hardiment nos besoins en de longues supplications. Il n'y a pas lieu de remettre à plus tard ces relations filiales et fraternelles : le Christ, au moment même où il les inaugure en plénitude, avoue ne pas demander au Père de nous retirer du monde, bien que par son choix nous ne soyons plus du monde<sup>155</sup>. Ayez donc assez de foi pour vous appliquer dès maintenant à retrouver les Personnes divines en permanence au fond du Temple où elles demeurent icibas<sup>156</sup>, « et ce Temple c'est vous<sup>157</sup> ».

Ménagez-vous des moments de tranquillité absolue : « Dieu est bon pour qui se fie à lui, pour l'âme ardente à le chercher ; mais il faut qu'on l'attende en silence » avant de converser avec lui, « qu'en silence on s'asseye à l'écart<sup>158</sup> ». Si vous ne pouvez pas suivre exactement le conseil du Seigneur : « Pour toi, quand tu pries, va dans ta chambre et ferme ta porte<sup>159</sup> », allez à l'Église ou ailleurs pour trouver le recueillement. Et si le calme extérieur vous est refusé, que « la paix de Dieu, laquelle est au-dessus de toute intelligence, assure la garde de vos cœurs et de vos pensées dans le Christ Jésus<sup>160</sup> ». Mais ces temps forts resteront exceptionnels dans vos journées surchargées : afin de « vivre en oraison<sup>161</sup> » sans

<sup>151.</sup> Ep 6, 18.

<sup>152. 1</sup> Jn 5, 13.

<sup>153. 1</sup> Jn 1, 2-3.

<sup>154.</sup> Jn 17, 3.

<sup>155.</sup> Jn 15, 19; 17, passim.

<sup>156.</sup> Jn 14, 18.23; 17, passim; 1 Co 3, 16; 2 Co 6, 16; Ep 2, 22.

<sup>157. 1</sup> Co 6, 19.

<sup>158.</sup> Lm 3, 25-26.28.

<sup>159.</sup> Mt 6, 6.

<sup>160.</sup> Ph 4, 7.

<sup>161.</sup> Ep 6, 18.

cesse<sup>162</sup>, apprenez à tout regarder, les personnes encore plus que les choses, dans « la vraie lumière illuminant tout homme<sup>163</sup> ». Alors vous méditerez dans la prière à chaque occasion « la sagesse aux ressources infinies déployée par Dieu<sup>164</sup> » en son dessein éternel de « ramener toutes choses sous un seul Chef à la louange de gloire de sa grâce<sup>165</sup> ».

#### III. LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE ET DE LA DURÉE

**12.** Ad perseverantiam in hoc Ordine tenentur : Ils sont tenus à la persévérance au sein de l'Ordre (Theissling, a. 27 ; cf. Muño, chap. 5)<sup>166</sup>.

Animés par le charisme de l'Ordre, ils savent que leur action apostolique doit découler de l'abondance de leur contemplation (Montréal, 7).

Le rude idéal de vie évangélique et apostolique épousé en entrant dans l'Ordre, exclut non seulement tout retour mais tout regard en arrière après avoir mis la main à la charrue pour les labours de Dieu<sup>167</sup>. « Le champ, c'est le monde<sup>168</sup> » auquel nous sommes

<sup>162. 1</sup> Th 5, 17.

<sup>163.</sup> Jn 1, 9.

<sup>164.</sup> Ep 3, 10.

<sup>165.</sup> Ep 1, 10.6.

<sup>166.</sup> Étymologiquement, être persévérant, c'est maintenir à travers toute sa sévérité, son austérité. Le verbe *perseverare* est peu employé dans la version latine du Nouveau Testament ; il traduit notamment deux mots grecs, dont l'un signifie « tenir bon » (cf. Mt 10, 22 ; 21, 13 ; Mc 13, 13) et l'autre « être assidu ». La persévérance inclut les deux choses : c'est une assiduité soutenue jusqu'au bout, quoi qu'il arrive ; et la note originelle d'austérité, impliquée par le mot latin, n'est pas déplacée en ce qui nous concerne.

<sup>167.</sup> Lc 9, 62.

<sup>168.</sup> Mt 13,38.



envoyés<sup>169</sup>, et c'est d'abord notre âme à retourner en profondeur pour que le bon grain de la Parole y plonge à jamais ses racines et fournisse au Maître une moisson abondante<sup>170</sup>: hélas! le sol est souvent pierreux et le sillon paraît sans fin. « Courage<sup>171</sup>! » « Tenez bon<sup>172</sup>! » « C'est celui qui aura tenu bon jusqu'au bout, qui sera sauvé<sup>173</sup>. » Soyez pour cela « des hommes de foi<sup>174</sup> », car « c'est la foi qui fait tenir<sup>175</sup> ».

Elle nous découvre en effet la jeunesse et la beauté de Dieu, sa jalousie et sa fidélité, sa justice et sa bonté, sa puissance et sa miséricorde. Elle nous instruit de ses promesses : le centuple icibas et la vie éternelle<sup>176</sup>, à condition qu'on prenne au sérieux les béatitudes<sup>177</sup>. Elle nous apprend comment le Père a élu et adopté chacun de nous « dans le Christ dès avant la création du monde afin que nous soyons saints et immaculés en sa présence, dans l'amour<sup>178</sup> ». Elle nous permet de considérer le Chef de notre salut<sup>179</sup>, vainqueur du péché et de la mort, au cœur du sanctuaire éternel où il a pénétré devant nous et d'où il nous envoie son Souffle invincible. Elle bannit la peur<sup>180</sup>. Ainsi donc « il faut seulement que vous persévériez dans la foi, affermis sur des bases solides, sans vous laisser détourner de l'espérance enfermée dans l'Évangile<sup>181</sup> ». « J'en suis bien sûr d'ailleurs, celui qui a commencé en vous cette œuvre excellente en poursuivra l'accomplissement jusqu'au jour du

<sup>169.</sup> Jn 17, 18.

<sup>170.</sup> Mt 13, 18-23; Mc 4, 13-20; Lc 8, 11-15.

<sup>171.</sup> Le Christ à saint Paul : Ac 23, 12 ; cf. 27, 25.

<sup>172.</sup> Ga 5, 1; Ph 4, 1; 2 Th 2, 15.

<sup>173.</sup> Mt 10, 22; 24, 13; Mc 13, 13.

<sup>174.</sup> He 10, 39.

<sup>175.</sup> Rm 11, 21. Voir He 10, 19 s.

<sup>176.</sup> Mt 19, 29.

<sup>177.</sup> Mt 5, 3-12.

<sup>178.</sup> Ep 1, 4-5.

<sup>179.</sup> He 2, 10.

<sup>180.</sup> Mt 8, 26; Mc 4, 40; Lc 8, 25.

<sup>181.</sup> Col 1, 23.

Christ Jésus », où le germe enfoui en vos cœurs par votre vocation dominicaine atteindra sa « pleine maturité... pour la gloire et la louange de Dieu<sup>182</sup> ».

**13.** Operam dent regulae addiscendae : Qu'ils s'adonnent à l'apprentissage de la règle (Theissling, a. 21)<sup>183</sup>.

Ils font la « promesse formelle de vivre selon l'esprit de saint Dominique et la forme de vie indiquée par la règle » (Montréal 14).

Nous avons été jadis ensevelis avec le Christ au Baptême afin de ressusciter avec lui dans une vie nouvelle<sup>184</sup> : il faut que nous la menions aujourd'hui selon la grâce accordée à saint Dominique « en vue de la construction du Corps » par le jeu ordonné de ses diverses parties<sup>185</sup>. Pour ne pas négliger le don qui est en nous<sup>186</sup>, un apprentissage est nécessaire. Il ne s'agit pas simplement d'être instruit de la règle approuvée pour nos Fraternités par l'Église ou de méditer l'exemple offert à notre imitation par notre Père et nos aînés dans l'Ordre : il s'agit d'acquérir une intelligence aiguë de notre vocation<sup>187</sup> et d'« apprendre à exceller dans la pratique du bien pour faire face aux nécessités pressantes » de l'heure<sup>188</sup>. Or cela ne va pas sans une expérience approfondie de la vie dominicaine et sans un continuel exercice.

Le Christ enfant, aussitôt « plein de grâce et de vérité<sup>189</sup> », grandissait néanmoins en sagesse<sup>190</sup> à proportion de ce qu'il

<sup>182.</sup> Ph 1, 6.11.

<sup>183.</sup> Le verbe *addiscere* évoque à travers les mots *disciplina* et *disciplulus* bien plus qu'un simple enseignement théorique, une éducation, une formation semblable à celle donnée par le Christ à ses disciples sur les chemins de Palestine.

<sup>184.</sup> Rm 6, 4; Col 2, 12.

<sup>185.</sup> Ep 4, 12-16.

<sup>186. 1</sup> Tm 4, 14.

<sup>187.</sup> Ps 119, 34.73.144.

<sup>188.</sup> Tt 3, 11.

<sup>189.</sup> Jn 1, 14.

<sup>190.</sup> Lc 2, 40.52.



ressentait dans sa chair ou dans son esprit, et plus tard, « tout Fils qu'il était, il apprit, de ce qu'il souffrit, l'obéissance<sup>191</sup> » : ainsi chacun de nous doit éprouver à fond sa vocation<sup>192</sup>, autrement dit la connaître<sup>193</sup> à la fois dans son âme et dans son corps, par une expérimentation personnelle et pas seulement par ouï-dire. On n'en a jamais fini, puisque le Christ n'a lui-même « été rendu parfait » de ce point de vue qu'au moment où « il goûta la mort<sup>194</sup> ». Ce faisant vous vous entraînerez au véritable amour selon l'idéal des Prêcheurs comme d'autres s'entraînent au sport ou au gain<sup>195</sup>, « pour que se fortifie en vous l'homme intérieur<sup>196</sup> ». La perfection appartient à « ceux qui par l'habitude ont le sens moral exercé par le discernement du bien et du mal<sup>197</sup> » avec « cette vraie science et ce tact affiné » qui découlent d'une charité toujours entretenue et toujours croissante<sup>198</sup>. « En définitive, rendez-vous puissants dans le Seigneur et dans la vigueur de sa force.<sup>199</sup> »

**14.** Praescripta huius regulae... non obligant ad culpam coram Deo, sed tantum ad poenam... a Directore taxandam: Les prescriptions de cette règle n'obligent pas au point d'entraîner (pour qui les transgressent) une faute devant Dieu (Theissling, a. 71; cf. Muño, chap. 22).

L'Ordre a décidé que ses lois n'obligent pas à peine de péché, voulant que les frères les assument par un jugement de sagesse « non comme esclaves sous la loi, mais comme libres sous la grâce ». (Constitution fondamentale de l'ordre des Prêcheurs, VI)

<sup>191.</sup> He 5, 8.

<sup>192. 2</sup> Co 2, 9; 13, 5; 1 Tm 3, 10.

<sup>193.</sup> Ph 1, 10.

<sup>194.</sup> He 2, 9-10; 5, 9.

<sup>195. 1</sup> Tm 4, 7-8; 2 P 2, 14.

<sup>196.</sup> Ep 3, 16.

<sup>197.</sup> He 5, 14.

<sup>198.</sup> Ph 1, 9-10.

<sup>199.</sup> Ep 6, 10.

« Si quelqu'un fait un vœu au Seigneur ou prend par serment un engagement formel, il ne violera pas sa parole : il exécutera tout ce qu'il a promis, dit le Seigneur »<sup>200</sup>. La règle oblige, et c'est un précieux soutien pour nos volontés. Celles-ci demeurent en effet fléchissantes aussi longtemps que nous n'avons pas atteint, par la grâce, le parfait amour, qui bannit la crainte<sup>201</sup>! Rappelez-vous donc comment d'après ses compagnons saint Dominique « observait la règle intégralement, dans sa plénitude, et travaillait de tout son pouvoir à la faire observer<sup>202</sup> ». Car « qui est fidèle en de petites choses est fidèle aussi dans les grandes, et qui est malhonnête en de petites choses est malhonnête aussi dans les grandes<sup>203</sup> ».

Mais s'opposant à un usage classique et optant pour l'esprit nouveau, notre Père entendait qu'aucun manquement à la législation des Prêcheurs ne fut par lui-même un péché : « S'il savait, disait-il, que quelques frères pensent autrement, il s'en irait par les couvents et de sa propre main effacerait les règles en les grattant avec son couteau<sup>204</sup>. » Il s'agit d'être une création nouvelle, établie selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité<sup>205</sup> : paix et miséricorde à tous ceux qui suivront cette règle ainsi qu'à l'Ordre entier<sup>206</sup>.

**15.** Caritative corripiat et emendet : Que le Prieur ou le Directeur les reprenne et les corrige avec charité (Muño, chap. 18 ; Theissling, a. 61)<sup>207</sup>.

<sup>200.</sup> Nb 30, 3.

<sup>201. 1</sup> Jn 4, 18.

<sup>202.</sup> Procès de Bologne dans VICAIRE, S. Dominique..., p. 207.

<sup>203.</sup> Lc 16, 10.

<sup>204.</sup> Humbert de Romans cité dans VICAIRE, Histoire..., II, p. 209.

<sup>205.</sup> Ep 4, 24.

<sup>206.</sup> Ga 6, 15-16.

<sup>207.</sup> Le couple *corripere-emendatio* se trouve une seule fois dans la Bible (Jdt 8, 27); mais on rencontre assez souvent des couples analogues (voir ci-dessous notes 213 et 215). Il n'y a pas à chercher entre eux de subtiles nuances; on en revient toujours à la remontrance ouvrant les yeux et remuant le cœur, suivie de la péni-

Ils s'efforcent de vivre dans une vraie communion fraternelle, [...] qui se manifestera en toute occasion par des gestes de miséricorde (Montréal 8).

« Moi je reprends et je corrige tous ceux que j'aime : allons! Un peu d'ardeur et repens-toi<sup>208</sup>. » Celui qui parle ainsi, c'est le Christ<sup>209</sup>. En son nom, il appartient au responsable de la Fraternité, et en cas de besoin à son assistant religieux de reprendre, d'expliquer et le cas échéant de demander réparation à ceux qui ne respectent pas la règle sans motif valable. Dans les cas les plus graves, le conseil sera consulté pour décider des mesures à prendre. Ils veilleront à garder une juste mesure « de peur qu'ils ne se découragent » et s'efforceront d'user, « en les éduquant, de corrections et de semonces qui s'inspirent du Seigneur<sup>210</sup> », traitant les anciens comme des pères et mères, les jeunes comme des frères et sœurs en toute pureté<sup>211</sup>. Mais ils le feront sans faiblesse. Et vous, avouez-leur vos manquements avec loyauté, puis acceptez leurs remontrances avec docilité, « car ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte : ils le feront de la sorte avec joie et non en gémissant, ce qui ne serait pas à votre avantage<sup>212</sup> ». Apprenez à dominer vos susceptibilités, sachez qu'il n'est pas infamant d'être encore éloigné de la sainteté mais de renoncer à y tendre<sup>213</sup>, et méditez les abaissements du Fils de Dieu<sup>214</sup>. « Certes toute correction ne paraît pas sur le moment être un sujet de joie mais de tristesse, et pourtant plus tard elle rapporte à ceux qu'elle a exercés un fruit de justice et de paix<sup>215</sup>. »

tence ayant valeur éducative et réparatrice 208. Ap 3, 19; *cf.* Pr 3, 11-12; He 12, 6. 209. Ap 3, 14. 210. Ep 6, 4; Col 3, 21. 211. 1 Tm 5, 1-2. 212. He 13, 17. 213. Ph 3, 12-16. 214. Ph 2, 6-8. 215. He 12, 11.

Tous ont du reste à gagner leurs frères<sup>216</sup> en les avertissant<sup>217</sup> et les encourageant<sup>218</sup> « en toute humilité, douceur et patience<sup>219</sup> ». N'arguez pas de vos propres infidélités : vous n'avez qu'à enlever la poutre enfoncée dans votre œil et vous verrez clair pour retirer la paille entrée dans l'œil d'autrui<sup>220</sup>. Selon l'ordre exprès du Christ, faites-le d'abord seul à seul, puis avec un ou deux témoins avant de dévoiler l'affaire à la communauté<sup>221</sup> : n'échappent à cette loi que les fautes déjà publiques ou « les choses légères qui ne portent pas atteinte à la bonne réputation<sup>222</sup> ». Enfin, « par-dessus tout, agissez dans la charité, en laquelle se noue la perfection »<sup>223</sup>.

**16.** Ad sacramentum Paenitentiae... bis saltem en mense accédant : Qu'ils s'approchent au moins deux fois par mois du sacrement de la Pénitence (Theissling, a. 32 ; cf. Muño, chap. 8)<sup>224</sup>.

Un recours fréquent au sacrement de Réconciliation (Montréal 10c).

La charité sans feinte a le mal en horreur<sup>225</sup>, et « si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous abusons<sup>226</sup> » : aussi « purifions-nous de toute souillure... en achevant de nous

<sup>216.</sup> Mt 18, 15. — Autre en effet est la correction qui appartient au responsable et à l'assistant religieux et dont il a été question au paragraphe précédent, autre la « correction fraternelle », qui incombe à chacun pour « gagner son frère ».

<sup>217.</sup> Rm 15, 14.

<sup>218. 2</sup> Co 13, 11.

<sup>219.</sup> Ep 4, 2; cf. Col 3, 12.

<sup>220.</sup> Mt 7, 5.

<sup>221.</sup> Mt 18, 15-17.

<sup>222.</sup> S. THOMAS D'AQUIN, Sum. theol., IIa-IIae, q. 33, a. 7, ad 4.

<sup>223.</sup> Col 3, 14.

<sup>224.</sup> La règle ancienne imposait de se confesser au moins quatre fois par an. La règle actuelle, inspirée par la pratique aujourd'hui en vigueur dans l'Église, prescrit une confession régulière et fréquente. — Ceux que Dieu garde en sa grâce à l'abri du péché qui tue ont tendance à négliger parfois le sacrement de la Pénitence : il faut qu'ils en redécouvrent la valeur.

<sup>225.</sup> Rm 12, 9.

<sup>226. 1</sup> Jn 1, 8.



sanctifier<sup>227</sup> ». Heureux ceux d'entre vous qui demeurent dans l'amour, ils demeurent en Dieu<sup>228</sup>! Mais qui d'entre nous n'a pas tendance à réfréner dans son cœur l'œuvre de l'Esprit<sup>229</sup> ? C'est à chaque fois une offense à l'Amour<sup>230</sup>. Pour effacer les fautes ainsi commises, il s'agit de susciter à nouveau dans la volonté cette effervescence amoureuse, en la portant si possible à sa plénitude, car « la charité couvre une quantité de péchés<sup>231</sup> ». Or le Christ et son Église ont préparé pour ceux qui l'aiment divers moyens de renouveler leur ferveur au souffle inspiré de leur propre esprit<sup>232</sup>. Avant tout « le corps et le sang du Seigneur », qui rendent la santé aux malades et l'intégrité aux infirmes<sup>233</sup>. Puis le Notre Père, et toutes les prières où, en se frappant la poitrine avec contrition, on dit avec le publicain de l'Évangile : « Mon Dieu, aie pitié du pécheur que je suis<sup>234</sup>! » Enfin la participation aux cérémonies liturgiques et le pieux recours aux sacramentaux dans la mesure où ils nous provoquent et nous inclinent à l'amour.

Qu'ajoute à cela le sacrement de Pénitence et de réconciliation<sup>235</sup> ? Il est le lieu propre où nous est accordé le pardon divin dans une synthèse achevée des meilleures conditions pour que « débarrassés de nos lourdeurs et du péché qui nous assiège<sup>236</sup> », nous courions

<sup>227. 2</sup> Co 7, 1.

<sup>228. 1</sup> Jn 4, 16.

<sup>229.</sup> Rm 5, 5; 12, 11; Ac 18, 25; cf. Ap 3, 15.

<sup>230. 1</sup> Jn 4, 8.16.

<sup>231. 1</sup> P 4, 8; Pr 10, 12; cf. Jc 5, 20.

<sup>232.</sup> Ep 4, 23.

<sup>233. 1</sup> Co 11, 27.30.

<sup>234.</sup> Lc 18, 13.

<sup>235.</sup> Il y a deux éléments dans la *Paenitentia* chrétienne et ses soubassements bibliques : le retournement de l'âme et l'engagement laborieux dans une vie nouvelle. En faisant dériver paenitentia de *poena* (peine) au lieu de *paenitere* (regretter) Isidore de Séville et tout le Moyen Âge à sa suite ont donné au mot pénitence une coloration qui n'est pas déplacée à condition de lui conserver son sens originel (le repentir) à côté du sens qu'il a emprunté (la pénitence).

<sup>236.</sup> He 12, 1; cf. 1 Co 9, 24-26; Ga 2, 2; 5, 7; Ph 2, 16; 2 Tm 4, 7.

maintenant vers la perfection. La grâce offerte au pénitent par le Christ suscite en lui la contrition d'où le reste aussitôt découle. Par l'humilité de la confession et la vertu de l'absolution, nous partageons tour à tour, comme il convient, la honte de la Passion et la joie de la Résurrection. Par l'examen et l'aveu de chacune de nos fautes, leur regret puis leur rejet devient distinct, de global qu'il était, ce qui libère en totalité. Le Seigneur nous exhorte et nous conseille à l'occasion selon nos besoins personnels par la voix de son ministre<sup>237</sup>. Quant à la pénitence imposée par le confesseur, elle est vis-à-vis du Père une réparation qui, grâce à notre union sacramentelle au Christ, satisfait à la fois sa justice et notre dignité<sup>238</sup>. Oui, « approchez-vous de Dieu et il s'approchera de vous : purifiez vos mains, pécheurs ; sanctifiez vos cœurs, gens à l'âme partagée. Voyez votre misère... Humiliez-vous devant le Seigneur et il vous élèvera<sup>239</sup> ».

## IV. DES LAÏCS CHEZ LES PRÊCHEURS

17. Associatio Christifidelium, in saeculo viventium, ... vitae religiosae ac apostolicae Ordinis Fratrum Praedicatorum... participes facti: Une association de disciples du Christ, vivant dans le monde, admis à partager la vie religieuse et apostolique de l'Ordre des Frères Prêcheurs (Theissling, a. 1)<sup>240</sup>.

<sup>237.</sup> La confession doit être concise, sans bavardage, les péchés avoués sans commentaires d'un côté, quelques phrases opportunes de l'autre, et c'est tout! Autre chose est d'avoir un guide attitré auquel on recourt de temps en temps pour lui demander conseil.

<sup>238.</sup> Faut-il ajouter que « nul ne sait (avec une certitude absolue) s'il est digne d'amour ou de haine » (Qo 9, 1) ? *Cf.* 1 Co 4, 4; Ps 19, 13. 239. Jc 4, 8-10.

<sup>240.</sup> Cette formule figure aussi par deux fois dans les Constitutions des Frères Prêcheurs, aux n° 233 et 794. Sa seconde partie, de *vitae* à *facti*, est tout à fait originale par rapport au Code de droit canonique, où il est seulement question d'être guidé par un Ordre « selon l'esprit de celui-ci » vers la perfection, ce qui est

Parmi les disciples du Christ, les hommes et les femmes qui vivent dans le monde participent par leur baptême et leur confirmation à la mission royale, sacerdotale et prophétique de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ils ont comme vocation de répandre dans le cœur de l'humanité la présence du Christ, pour que le message divin du salut soit connu et accepté par tous les hommes (Montréal, 1).

Le caractère séculier est le caractère propre et particulier des laïcs (Lumen gentium 31).

Ne soyez pas dans le trouble<sup>241</sup> à la pensée de poursuivre un si haut et difficile idéal au cœur d'une masse incroyante ou peu fidèle. Ne le savez-vous pas ? Tous ceux qui par le baptême ont été sanctifiés dans le Christ Jésus sont par là même appelés à la sainteté<sup>242</sup>. Le commandement de Dieu aux enfants d'Israël : « Vous serez saints comme moi je suis saint<sup>243</sup> », celui du Christ aux gens de Galilée : « Vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait<sup>244</sup> », ont été répétés par tous les Prophètes, pas tous les Apôtres, au peuple élu, au monde entier, sans distinction de personnes. Nul dans ces conditions ne saurait porter le nom de chrétien<sup>245</sup> sans renoncer du fond de l'âme à tous ses biens<sup>246</sup>, sans préférer le Maître à son père et à sa mère, à sa femme et à ses enfants, à ses frères et à ses sœurs, même à sa vie personnelle<sup>247</sup>, et sans marcher sur les pas du Seigneur en portant sa croix<sup>248</sup>, dans l'amour du prochain<sup>249</sup> et la vérité qui vous rend libre<sup>250</sup>. Entre laïcs, clercs et religieux il n'y a

beaucoup moins fort (c. 303 CIC/1983).

<sup>241.</sup> Jn 14, 1.27.

<sup>242. 1</sup> Co 1, 2.

<sup>243.</sup> Lv 19, 2; 1 P 1, 16.

<sup>244.</sup> Mt 5, 48.

<sup>245.</sup> Ac 11, 26.

<sup>246.</sup> Lc 14, 33.

<sup>247.</sup> Lc 14, 26.

<sup>248.</sup> Lc 14, 27.

<sup>249.</sup> Jn 13, 35.

<sup>250.</sup> Jn 8, 31-32.

pas de différence à ce sujet : quiconque a été baptisé dans le Christ l'a été pour vivre une vie nouvelle à son école<sup>251</sup>.

Certains d'entre eux, mus par l'Esprit-Saint pour vivre selon l'esprit ou le charisme de saint Dominique, s'incorporent à l'Ordre... (Montréal, 2).

À vous cependant Dieu a fait une grâce insigne, également présupposée dans la vocation sacerdotale ou religieuse : « Avoir des oreilles pour entendre<sup>252</sup> », « aspirer aux dons supérieurs<sup>253</sup> », « rechercher la charité<sup>254</sup> ». Puis, par un surcroît de miséricorde, il vous a conduits dans une famille religieuse où votre faiblesse aurait un soutien pour grandir dans la charité<sup>255</sup> en rompant avec le monde et ses concupiscences : le désir désordonné des sens, la convoitise à l'égard des biens de la terre et l'orgueil de la vie, qui rongent la chair, le regard et l'esprit<sup>256</sup>. Enfin, saint Dominique, en vous accueillant dans son Ordre, vous a obtenu un puissant souffle apostolique avec tout l'équipement nécessaire au combat du Christ contre les forces du mal : « La Vérité pour ceinture, la Justice en fait de cuirasse, pour chaussures le Zèle à propager l'Évangile de la paix, … et le glaive à deux tranchants de l'Esprit, la Parole de

<sup>251.</sup> Jn 8, 31-32.

<sup>252.</sup> Mc 4, 23.

<sup>253. 1</sup> Co 12, 31.

<sup>254. 1</sup> Co 14, 1.

<sup>255.</sup> Contrairement à une idée trop répandue, on n'entre pas en religion ou dans une fraternité parce qu'on se croit plus fort que les autres, mais parce qu'on se sent plus faible et qu'on pense avoir besoin de moyens plus violents pour atteindre à la perfection de l'amour, à laquelle tous les chrétiens sont appelés : la vocation religieuse et les vocations analogues impliquent en ce sens de la part de Dieu un surcroît de miséricorde à l'égard de ceux qui en bénéficient. « Quand je me sens faible, alors je suis fort » (2 Co 12, 10), car « c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis » (1 Co 15, 10).

<sup>256. 1</sup> Jn 2, 16-17.



Dieu<sup>257</sup>. » Grâces en soient rendues à « celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière<sup>258</sup> » et de l'impuissance à la vigueur de sa force<sup>259</sup>!

Comme membres de l'Ordre, ils participent à la mission apostolique par la prière, l'étude et la prédication selon leur condition de laïcs (Montréal, 4).

Vous êtes « admis à participez à la vie religieuse et apostolique des Frères Prêcheurs ». La vie apostolique a été instituée en vue du salut des âmes puisqu'« il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie » pour autrui<sup>260</sup>, et saint Dominique a réuni ces conditions spécifiques en un complexe harmonieux : l'étude assidue de la vérité, la récitation solennelle de l'Office divin, la vie régulière avec les observances monastiques<sup>261</sup>. Participer à la vie religieuse et apostolique des Frères Prêcheurs ne signifie pas que vous ayez à l'adopter en partie, mais qu'elle vous est offerte en sa totalité selon les possibilités de votre état. Apprenez donc à distinguer sa fin et ses moyens, à discerner parmi ceux-ci l'essentiel et l'accidentel, à incarner l'Ordre au milieu du monde avec justesse. Malheur aux pharisiens hypocrites qui, sous une belle apparence de dévotion extérieure, auraient évacué la croix du Christ<sup>262</sup> en se refusant à la pauvreté, à la chasteté et à l'obéissance, ou pis encore, abandonné « les points les plus grave de la Loi, la justice, la miséricorde et la bonne foi », car « c'est ceci qu'il fallait pratiquer, sans négliger cela »263.

<sup>257.</sup> Ep 6, 10-17.

<sup>258. 1</sup> P 2, 9.

<sup>259. 2</sup> Co 12, 9; Ep 6, 10; He 11, 34.

<sup>260.</sup> Jn 15, 13.

<sup>261.</sup> Ces trois moyens fondamentaux et invariables de l'Ordre (*Constitutions des Frères Prêcheurs*, n° 4, § 1) se retrouvent dans les trois sections précédentes de ce livret.

<sup>262. 1</sup> Co 1, 17.

<sup>263.</sup> Mt 23, 23.

Ils forment des communautés et constituent avec les autres branches de l'Ordre une seule famille (Montréal, 3).

L'Ordre des Prêcheurs dans son ensemble est constitué de trois groupes, les Frères, les Moniales et vous, avec à leur tête un seul chef suprême sous l'autorité du Saint-Siège, le Maître de l'Ordre ou le Chapitre Général<sup>264</sup>. Or notre fin n'est pas seulement individuelle, elle est aussi collective, autrement saint Dominique n'aurait pas intégré dans sa fondation apostolique des moniales contemplatives, ni conservé l'Office divin et les observances monastiques dans un ordre voué à la prédication, ni introduit dans ses Constitutions le principe alors novateur de la dispense : il savait que par le lien de la charité ce que fait chacun est le bien de tous. Au contact des frères et des moniales, nos Fraternités sont venues prendre place au sein de cet organisme et en former la pointe extrême au contact immédiat et permanent des masses : aussi votre mission dans l'Église est de prolonger et seconder l'action apostolique de l'Ordre<sup>265</sup>. Soyez en tout des laïcs authentiques, loyalement appliqués à leurs tâches dans la société<sup>266</sup> – c'est pour vous d'après la Règle un devoir primordial<sup>267</sup> – et intimement mêlés comme un levain à la pâte humaine<sup>268</sup>. Appliquez-vous à fournir aux frères une aide efficace, à la fois spirituelle, apostolique, intellectuelle et matérielle, en établissant notamment une liaison féconde entre eux et le monde auquel ils sont envoyés avec vous. Et ainsi pourrezvous davantage « illuminer ceux qui se tiennent dans les ténèbres et à l'ombre de la mort<sup>269</sup> » au cœur de tant de secteurs profanes et de milieux païens, fermés au prêtre, où la Parole est méconnue<sup>270</sup>.

<sup>264.</sup> Constitutions des Frères Prêcheurs, n° 8, § 1.

<sup>265.</sup> Voir ci-dessus note 7.

<sup>266.</sup> Col 3, 22-24.

<sup>267.</sup> Theissling, a. 3.

<sup>268.</sup> Mt 13, 33.

<sup>269.</sup> Lc 1, 79.

<sup>270.</sup> Jn 1, 10.

« Je vous exhorte donc... dans le Seigneur à mener une vie digne de l'appel que vous avez reçu, en toute humilité<sup>271</sup> », et, tout en suivant votre voie personnelle, à vous appliquer de préférence à la fonction que, par vocation, nous avons à remplir dans l'Église de Dieu : « annoncer l'Évangile<sup>272</sup> ». Car la grâce à chaque Ordre « a été donnée selon qu'il a paru bon au Christ de la lui dispenser..., eu égard à l'organisation des saints pour l'œuvre du ministère, en vue de la construction du Corps..., de l'Homme intégral, dans la force de l'âge, ayant la plénitude du Christ<sup>273</sup> ».

<sup>271.</sup> Ep 4, 1-2.

<sup>272. 1</sup> Co 1, 17.

<sup>273.</sup> Ep 4, 7-13.

## Deuxième partie : un engagement

L'engagement dans les Fraternités laïques de saint Dominique à l'honneur du Dieu vivant et de ses saints, devant les représentants qualifiés de l'Ordre, est la promesse expresse d'un chrétien adulte de mener dans le monde une vie nouvelle.

C'est une oblation, une consécration, une profession, une conversion.

« À l'honneur de Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, de la bienheureuse Vierge Marie et de saint Dominique, moi N. N.<sup>274</sup> devant vous N. N.<sup>275</sup> prieur – ou responsable – de la fraternité, et vous N.N., assistant religieux, représentant le Maître de l'Ordre des Frères Prêcheurs, je promets de vivre selon la Règle des laïcs de saint Dominique, pendant trois ans / pendant toute ma vie » (Montréal, 14).

**18.** À l'honneur de Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, de la bienheureuse Vierge Marie et de saint Dominique

Nous avons été baptisés « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit<sup>276</sup> », et marqués de la sorte au secret de nos cœurs d'un sceau de grâce à l'effigie des Personnes divines<sup>277</sup> : depuis lors la clarté de leur visage est imprimée sur nous<sup>278</sup>. Or votre engagement dans l'Ordre est une réponse<sup>279</sup> au Dieu vivant qui a daigné vous

<sup>274.</sup> N. N. = nom de baptême et nom de famille.

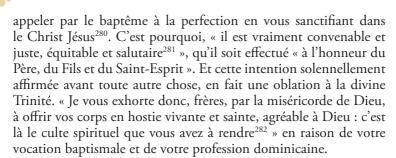
<sup>275.</sup> N. N. = nom de baptême et nom de famille.

<sup>276.</sup> Mt 29, 19.

<sup>277. 2</sup> Co 1, 22; Ep 1, 13; 4, 30; Ap 7, 3-4.

<sup>278.</sup> Ps 4, 7; cf. 2 Co 3, 18.

<sup>279.</sup> Is 50, 2; 65, 12; 66, 4; Jr 7, 13.



Oui, « suivez la voie de l'amour à l'exemple du Christ qui vous a aimés et s'est livré pour nous, s'offrant à Dieu en oblation et en hostie d'agréable odeur<sup>283</sup> ». « Dès son entrée dans le monde il dit : Tu n'as voulu aucune [autre] hostie ni oblation, mais tu m'as façonné un corps. ... Voici, je viens... pour faire, ô Dieu, ta volonté<sup>284</sup>. » Et c'est ainsi « que nous sommes sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes<sup>285</sup> ». À cette offrande unique et parfaite, associez-vous sans cesse, en participant au sacrifice eucharistique, en demeurant dans la prière et la pénitence à travers la joie et les larmes<sup>286</sup>, en faisant l'aumône, qui est « un parfum de bonne odeur, une hostie agréée » du Seigneur<sup>287</sup>, avant tout par « le sacrifice et l'oblation de votre foi<sup>288</sup> », sans oublier ce culte éminent que, dans le souffle issu de saint Dominique, il nous faut rendre au Père « en annonçant l'Évangile de son Fils<sup>289</sup> ». Et « quand le Christ sera manifesté, lui qui est votre vie, alors vous aussi vous

<sup>280. 1</sup> Co 1, 2.

<sup>281.</sup> Préface eucharistique.

<sup>282.</sup> Rm 12, 1. – « Vos corps » est à prendre au sens large et signifie en réalité « vos personnes ».

<sup>283.</sup> Ep 5, 1.

<sup>284.</sup> He 10, 5-7.

<sup>285.</sup> He 10, 10; cf. 10, 14.

<sup>286.</sup> He 5, 7; Ac 13, 2; 2 Tm 1, 3; He 13, 15.

<sup>287.</sup> Ph 4, 18.

<sup>288.</sup> Ph 2, 17.

<sup>289.</sup> Rm 1, 9.

serez manifestés avec lui pleins de gloire<sup>290</sup> », au cri de la création tout entière : « À Celui qui siège sur le trône ainsi qu'à l'Agneau, la louange et l'honneur et la gloire et la puissance dans les siècles des siècles ! ... Amen<sup>291</sup>! »

Vous connaissez le commandement divin : « Honore ton père et ta mère<sup>292</sup>. » Combien plus faut-il honorer celle à qui fut demandé lors de l'Annonciation de donner le jour au Sauveur du monde<sup>293</sup>, et à qui fut confié au pied de la Croix le disciple que Jésus aimait<sup>294</sup>, la reine au regard miséricordieux, notre vie, notre douceur et notre espérance, avocate infaillible auprès de son Fils, la clémente et la bonne et la douce Vierge Marie, la Mère du Seigneur et notre Mère à tous<sup>295</sup>! L'Ordre après Dieu, après le Christ, lui doit tout. Elle est aussi mère et figure de l'Église, en laquelle nous avons été enfantés à la grâce, et par conséquent « la foule immense, impossible à dénombrer » de ceux qui « ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau »<sup>296</sup>. Ils nous ont préparé la voie<sup>297</sup> et gardé le dépôt<sup>298</sup> en le faisant fructifier par toutes sortes de bonnes œuvres<sup>299</sup>. Parmi eux comment ne pas nommer saint Dominique, auquel nous devons notre vocation puisqu'il est notre Père!

Seigneur, tout ce que nous avons amoncelé « pour la construction du Corps<sup>300</sup> » à l'honneur de ton nom, provient de ta main, et tout est à toi : c'est avec joie que nous nous sommes engagés et d'un cœur droit que nous t'avons à l'avance offert tout cela. Dieu de nos pères, maintiens à jamais nos volontés dans les dispositions du jour

<sup>290.</sup> Col 3, 4.

<sup>291.</sup> Ap 5, 13-14; cf. 4, 9-11; 5, 11-12; 7, 9-12; 1 Tm 1, 17.

<sup>292.</sup> Ex 20, 12; Dt 5, 16; Mt 19, 19, etc.; Ep 6, 2.

<sup>293.</sup> Lc 1, 26-38.

<sup>294.</sup> Jn 19, 25-27.

<sup>295.</sup> Antienne Salve Regina.

<sup>296.</sup> Ap 7, 9.14.

<sup>297.</sup> Mt 3, 3, etc.; Jn 1, 23.

<sup>298. 1</sup> Tm 6, 20; 2 Tm 1, 12.14.

<sup>299.</sup> Col 1, 6.10.

<sup>300.</sup> Ep 4, 12.



de notre oblation et fixe en toi nos pensées<sup>301</sup> : nous voudrions tant rendre un incessant hommage à ta gloire, en la laissant resplendir en nous comme elle resplendit sur le visage illuminé du Christ, de la Vierge et de saint Dominique<sup>302</sup>.

**19.** devant vous N. N. prieur – ou responsable – de la fraternité, et vous N. N., assistant religieux, représentant le Maître de l'Ordre des Frères Prêcheurs<sup>303</sup>

Vous vous êtes prêtés à l'action de l'Esprit, dont l'onction jadis vous avait consacrés<sup>304</sup>. Lors de votre baptême<sup>305</sup> elle vous avait introduits dans la communauté sacerdotale<sup>306</sup> destinée à offrir au Père, avec la chair et le sang de ses fils, « des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus-Christ<sup>307</sup> ». Au jour de votre confirmation elle vous avait promus à la maturité au sein du peuple évangélique « en vue d'annoncer les louanges de celui qui vous avait appelés des ténèbres à son admirable lumière<sup>308</sup> ». Et votre oblation, sous l'effet d'un surplus de grâce<sup>309</sup>, « à l'honneur de Dieu Tout-Puissant, Père,

<sup>301. 1</sup> Ch 29, 16-18; cf. 1 P 2, 5.

<sup>302. 2</sup> Co 3, 18; 4, 6.

<sup>303.</sup> Dans la règle ancienne la formule de profession ne comportait pas de référence expresse au Maître Général : on se contentait de nommer l'assistant religieux et le responsable de la Fraternité. La règle de 1923 a étendu aux membres de nos Fraternités ce que saint Dominique avait voulu pour ses frères à l'origine, un lien personnel d'homme à homme avec lui et ses successeurs au sein d'une communauté ayant seule le pouvoir législatif par ses Chapitres. Les *Constitutions des Frères Prêcheurs* (n° 543) rappellent que ce lien personnel garantit notre unité : toute profession dans l'Ordre est faite au Maître de l'Ordre, ou en son nom, pour que l'unité de l'Ordre et de notre profession soit maintenue grâce à l'unité du chef dont tous dépendent.

<sup>304. 1</sup> Jn 2, 20.27; 2 Co 1, 21.

<sup>305.</sup> Ep 5, 25-26.

<sup>306. 1</sup> P 2, 5.9; Ap 1, 6; 5, 10; 20, 6.

<sup>307. 1</sup> P 2, 5.

<sup>308. 1</sup> P 2, 9.

<sup>309.</sup> Voir ci-dessus p. 40, § 2.

Fils et Saint-Esprit », est à tous ces dons votre amen d'adultes<sup>310</sup>. La terre a répondu aux cieux et les cieux à leur tour répondant à la terre vous offrent « la miséricorde de Dieu<sup>311</sup> ».

Cette miséricorde, elle vous est accordée au nom du Seigneur par l'Église, et au nom de celle-ci par l'Ordre en tant qu'il vous accueille à jamais parmi les siens pour vous conduire à la perfection de la charité en vous établissant « pêcheurs d'hommes³¹² ». Il vous admet dans la barque³¹¹³ de l'Ordre, dans une fraternité particulière, par la décision du conseil de celle-ci et après consultation de ses membres engagés³¹⁴. Mais c'est seulement quand vous prononcerez votre profession devant les représentants qualifiés du Maître de l'Ordre, que cette décision préalable obtient tout son effet, parce qu'à cet instant vous posez de votre côté dans les formes voulues l'acte où vous vous engagez dans l'Ordre : la promesse formelle d'en adopter le genre de vie³¹¹⁵.

Cette incorporation vérifie à sa façon l'essentiel de toute consécration : une désignation extérieure, opérée par qui de droit, exprimant une relation nouvelle à Dieu de quelque réalité créée<sup>316</sup>. Il ne manque ici ni l'autorité légitime issue du Christ Jésus, ni le geste expressif de celui qui reçoit votre profession, ni la nouveauté de vos rapports avec le Seigneur. Car désormais selon votre

<sup>310. 2</sup> Co 1, 20.

<sup>311.</sup> Os 2, 23-25 ; 1 P 2, 16 ; cf. Rm 9, 25-26. — Toute profession dans l'Ordre est précédée, on le sait, par ce petit dialogue : « Que demandez-vous ? – La miséricorde de Dieu et la vôtre » Il trouve ici sa justification.

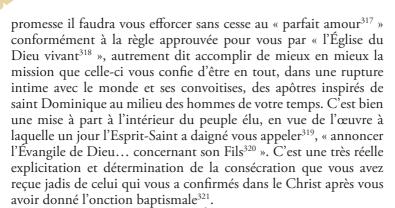
<sup>312.</sup> Mt 4, 19; Mc 1, 17.

<sup>313.</sup> Mc 5, 18-19.

<sup>314.</sup> Montréal, a. 17.

<sup>315.</sup> Montréal, a. 14.

<sup>316. «</sup> La consécration de soi-même à Dieu » n'est pas autre chose que ce qu'on appelle en langage biblique et théologique « l'offrande ou l'oblation de soi-même à Dieu ». Nous avons préféré conserver aux mots leurs sens classiques en parlant d'oblation dans le commentaire précédent pour exprimer le don de soi-même au Seigneur, et en parlant ici de consécration pour désigner un acte accompli par l'autorité compétente en vue de vous mettre à part pour le service de Dieu.



Mais ce n'est pas tout : quand l'Église consacre une personne ou une chose, en raison du pouvoir qu'elle a de dispenser les mystères de Dieu<sup>322</sup> l'action de son ministre est doublée d'une mystérieuse efficacité spirituelle émanant de l'Oint du Seigneur<sup>323</sup>. L'effet obtenu est très divers, de la consécration des espèces eucharistiques à la consécration des objets de culte, ou de la consécration sacerdotale à la consécration des vierges. Intégrés à « l'Ordre sacré des Prêcheurs<sup>324</sup> », admis à participer à sa vie et à sa mission apostolique<sup>325</sup>, vous participez sans aucun doute à sa consécration comme témoin du Christ et bénéficiez des grâces de sanctification nécessaires au plein accomplissement de votre vocation. Aussi nous vous exhortons encore à mesurer tout le prix de votre appartenance

<sup>317. 1</sup> Jn 4, 18.

<sup>318. 1</sup> Tm 2, 15.

<sup>319.</sup> Ac 13, 2.

<sup>320.</sup> Rm 1, 1.

<sup>321. 2</sup> Co 1, 21.

<sup>322. 1</sup> Co 4, 1.

<sup>323.</sup> Lc 4, 18; Ac 10, 38; He 1, 9.

<sup>324.</sup> C'est son titre en tête des Constitutions des Frères Prêcheurs et de nos livres liturgiques anciens, d'où les initiales S. O. P.: Sacri Ordinis Praedicatorum. Les documents officiels actuels ne portent plus le terme « sacré ».

<sup>325.</sup> Cf. Montréal, a. 4.

à l'Ordre et à ne pas négliger le don qui a été fait en lui<sup>326</sup>, la communication de son souffle et de son dynamisme<sup>327</sup> pour rendre à Dieu témoignage « en acte et en vérité<sup>328</sup> » par votre vie et par votre parole.

Dites: Père, avides pourtant de te glorifier, nous ne te prions pas de nous retirer du monde où nous vivons mais de nous préserver du mal. Nous ne sommes pas du monde, étant nés à nouveau de toi en Jésus-Christ. Tu nous as consacrés au baptême, à la confirmation, au jour de notre profession dans la vérité de ton Verbe et tu nous as envoyés dans le monde afin d'y témoigner de son incarnation, de sa mort et de sa résurrection. Père, il faut qu'il soit en nous comme tu es en lui pour que nous soyons parfaitement un. Alors le monde autour de nous saura que tu nous as vraiment envoyé ton Fils et que tu nous as aimés comme tu l'as aimé avant la création du monde<sup>329</sup>.

## **20.** moi N.N. [...] je promets

« Moi je donne ma vie... Personne ne me l'ôte, mais c'est moi qui la donne de moi-même... Tel est le commandement que j'ai reçu de mon Père<sup>330</sup>. » Votre « moi je promets » reprend à sa façon le « moi je donne ma vie » du Christ. Ce « moi » qui s'affirme ainsi devant Dieu face au monde, en perçant du tréfonds de l'être à travers le voile obscur et résistant de la chair, c'est beau! Il est si rare en effet qu'on pose un acte aux dimensions de sa personnalité profonde. Ici c'est le moi du Verbe en personne, alors dépouillé en son humanité de sa gloire divine afin d'être « en tout semblable à ses frères<sup>331</sup> » : que ce soit là le moi d'un chrétien dégagé de tout

<sup>326. 1</sup> Tm 4, 14.

<sup>327.</sup> Saint Luc associe souvent souffle et dynamisme ; ainsi Lc 1, 17.35 ; Ac 1, 8 ; 10, 38. Cf. Rm 15, 13 ; 1 Co 2, 4 ; 1 Th 1, 5.

<sup>328. 1</sup> Jn 3, 18.

<sup>329.</sup> Cf. Jn 17.

<sup>330.</sup> Jn 10, 17-18; cf. 10, 11.15.

<sup>331.</sup> He 2, 17; cf. Ph 2, 6-7.



prestige humain pour s'assimiler avec saint Dominique aux plus humbles<sup>332</sup>!

Le Christ se déclare « obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la Croix : aussi Dieu l'a exalté et l'a gratifié du Nom qui est audessus de tout nom » en le faisant proclamer Seigneur<sup>333</sup>. Vous vous engagez pour votre compte à prêcher jusqu'au bout un Messie crucifié<sup>334</sup>, et au vainqueur<sup>335</sup> « un nouveau nom sera donné<sup>336</sup> », « un nom éternel<sup>337</sup> », celui de son Seigneur et de son Dieu<sup>338</sup>. Dès le début, vous le savez, Jésus était vraiment « Yahvé Sauveur<sup>339</sup> », mais il n'a été reconnu comme tel que plus tard. Vous aussi vous avez un nom secret<sup>340</sup>, votre nom d'enfant de Dieu, celui sous lequel vous êtes inscrits sur le livre de vie<sup>341</sup> et qui sera manifesté à tous au dernier jour. Le signe extérieur en est le nom de votre baptême : à cette heure il convient de le mentionner comme étant le témoin de votre élection<sup>342</sup>.

Ayant dit « dès son entrée dans le monde... : Voici, je viens... pour faire, ô Dieu, ta volonté<sup>343</sup> », le Christ s'était mis par cette offrande initiale en état de disponibilité totale : en donnant effectivement sa vie, il répond à un commandement de son Père et, réalisant son propos, montre « en acte et en vérité<sup>344</sup> » la qualité

<sup>332. 1</sup> Co 2, 1.

<sup>333.</sup> Ph 2, 8-11. — Seigneur est pour saint Paul l'équivalent du nom de Yahvé.

<sup>334. 1</sup> Co 1, 23; cf. 2, 2.

<sup>335.</sup> Ap 2, 17; 3, 5.

<sup>336.</sup> Is 65, 15; cf. 62, 2.

<sup>337.</sup> Is 56, 5; cf. Ap 3, 5.

<sup>338.</sup> Ap 3, 12; 14, 1.

<sup>339.</sup> Mt 1, 21. — Jésus = Yahvé sauve.

<sup>340.</sup> Ap 2, 17; cf. 19, 12.

<sup>341.</sup> Ap 3, 5.

<sup>342.</sup> Libre à vous d'en ajouter un autre à celui de votre baptême. Rappelez-vous cependant que Pierre est pour Simon son nom de chrétien et pas un nom supplémentaire en plus de celui-ci (Mt 16, 17-18 ; Mc 3, 16 ; Lc 6, 14 ; Jn 1, 42). 343. He 10, 5-7.

<sup>344. 1</sup> Jn 2, 18.

<sup>51</sup> 

de son amour. Vous avez voulu à votre tour dépasser l'oblation générale et indistincte au Seigneur de vos « corps³45 », pour vous conformer à l'appel précis que vous avez reçu d'En-Haut et que l'Ordre au nom de l'Église a sanctionné de son autorité. Par votre profession vous avez quitté le plan des bonnes intentions pour aller droit de l'avant³46 et vous avez sagement consenti, au lieu de courir à l'aventure³47, à « marcher toujours dans la même ligne³48 ». Avec vous nous en rendons grâce.

Il est vrai que, par rapport au Christ se livrant à la mort, vous n'avez fait que promettre un changement de vie. Mais promettre est grave en toute occurrence, aux yeux du Seigneur sinon aux yeux du monde, enfant trop souvent du Menteur<sup>349</sup> : on assume une obligation qu'à l'avenir il faudra personnellement remplir ; on se lie objectivement à autrui en lui conférant le droit d'exiger son dû. Dans le cas de la profession c'est se mettre à la tâche : or « quiconque a mis la main à la charrue et regarde en arrière, est impropre au Royaume de Dieu<sup>350</sup> ». C'est également remettre à l'avance un présent qu'avec le secours de l'Esprit on s'engage à constituer comme un héritage : or malheur à « l'homme altier au cadeau mensonger » ; il est pareil, dit le Seigneur, aux « nuées et bourrasques qui ne donnent pas de pluie »351. Toute promesse a d'ailleurs été sanctifiée, ne l'oubliez pas, par la Promesse faite à Abraham et à sa descendance<sup>352</sup> : on ne saurait être enfant de Dieu sans être aussi fidèle.

La règle précise aujourd'hui que votre profession « consiste en une promesse formelle<sup>353</sup> » et pourtant sans vœu. Elle entend

<sup>345.</sup> Rm 12, 1.

<sup>346.</sup> Ph 3, 13.

<sup>347. 1</sup> Co 9, 26.

<sup>348.</sup> Ph 3, 16.

<sup>349.</sup> Jn 8, 41.

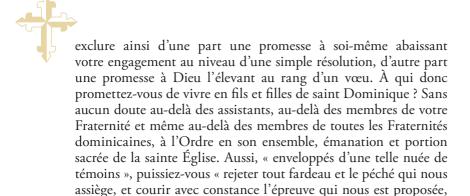
<sup>517.</sup> jii 0, 11.

<sup>350.</sup> Lc 9, 62.

<sup>351.</sup> Pr 25, 14.

<sup>352.</sup> Rm 4, 13; Ga 3, 16.

<sup>353.</sup> Montréal, a. 14.



**21.** je promets de vivre selon la Règle des laïcs de saint Dominique, pendant trois ans / pendant toute ma vie

tenant les yeux fixés sur celui d'où notre foi procède et qui la mène à la perfection, Jésus, qui, au lieu de la joie à lui proposée, endura une croix dont il méprisa l'infamie, et qui est assis désormais à la

L'objet de votre promesse est de vivre une vie nouvelle<sup>355</sup> et de ce point de vue votre profession est une conversion, le complet retour de l'enfant prodigue à son Père<sup>356</sup>. Elle s'inscrit dans le grand mouvement de rénovation que les prophètes ont tant de fois cherché à susciter au sein du peuple élu, que Jean-Baptiste a tenté de provoquer en ramenant « de nombreux fils d'Israël au Seigneur leur Dieu<sup>357</sup> », que le Christ a obtenu par sa prédication, sa souffrance et sa résurrection<sup>358</sup> pour ceux dont les yeux voient et les oreilles entendent<sup>359</sup>, que les Apôtres enfin et l'Église à leur suite ont étendu sous l'action de l'Esprit jusqu'aux extrémités de la

droite du trône de Dieu<sup>354</sup> ».

<sup>354.</sup> He 12, 1-2.

<sup>355.</sup> Rm 6, 4.

<sup>356.</sup> Lc 15, 18.

<sup>357.</sup> Lc 1, 16.

<sup>358.</sup> Ac 2, 22-40; 3, 12-26, etc.

<sup>359.</sup> Is 6, 9-10; Mt 13, 14-15; Mc 4, 12; Jn 12, 40; Ac 28, 20-27.

terre<sup>360</sup>. En vos cœurs aussi a retenti le cri poignant lancé avant vous à tant de générations humaines : « Jérusalem, Jérusalem, retourne au Seigneur ton Dieu<sup>361</sup>! » Puis la réponse est venue : « Retournenous, Seigneur, Dieu de notre salut<sup>362</sup> », « vers toi retourne-nous, qu'à toi nous retournions<sup>363</sup>! » Et votre prière a été exaucée<sup>364</sup>.

On peut se convertir de l'erreur à la foi, du péché à la grâce ou de la tiédeur à la ferveur<sup>365</sup> : en tout état de cause on est toujours, hélas ! assez infidèle au Seigneur pour avoir à se repentir de son passé et à se retourner vers Dieu. L'Écriture enseigne et parfois associe les deux choses<sup>366</sup>, le repentir « en faisant des œuvres de vraie pénitence<sup>367</sup> », et le retour à Dieu « en se détournant de ses misères<sup>368</sup> ». Aussi votre conversion à une vie meilleure s'est faite en entrant dans l'Ordre des Prêcheurs. Efforcez-vous de ne jamais séparer ce que l'Esprit-Saint a uni<sup>369</sup> ! Le regret et la détestation, le rejet et l'expiation du péché sous toutes ses formes et à tous ses degrés sont impliqués dans la rectification continue de nos

<sup>360.</sup> Ac 1, 8.

<sup>361.</sup> Conclusion des Lamentations de l'Office des Ténèbres du Triduum pascal. Cf. Mt 23, 37 ; Lc 13, 34.

<sup>362.</sup> Ps 80, 4.8.20; 85, 5.

<sup>363.</sup> Lm 5, 21.

<sup>364.</sup> Si 51, 11; Lc 1, 13; Ac 10, 31.

<sup>365.</sup> Ap 3, 16.19.

<sup>366.</sup> Ce sont en grec la *metanoia* et l'*apostrophè*, en latin la *paenitentia* (voir ci-dessus p. 20, note 242) et la *conversio*. Dans le Nouveau Testament voir par exemple Mt 3, 2.8 (Mc 1, 4; Lc 3, 3.8); 4, 17 (Mc 1, 15); 11, 20.21 (Lc 10, 13); 12, 41 (Lc 11, 32); Lc 5, 32; 13, 5; 16, 30; Ac 2, 38; 5, 31; 8, 22; 11, 18; 17, 30; Rm 2, 4; 2 Co 7, 9; 21, 21; He 6, 6; 12, 17; 2 P 3, 9; Ap 2, 5.21; 3, 3.19; 9, 21; 16, 9.11 pour la *metanoia-paenitentia*. En plus des textes cités à la note 372, Mt 18, 3; Lc 1, 16.17; 22, 32; Ac 3, 26; 11, 21; 14, 15; 15, 19; 26, 18; Jc 5, 19-20; 1 P 2, 25 pour l'*apostrophè-conversio*. Enfin Lc 17, 4; Ac 3, 19; 26, 20, et déjà Jr 31, 18-19 pour l'association des deux choses.

<sup>367.</sup> Ac 26, 20; cf. Mt 3, 8; Lc 3, 8.

<sup>368.</sup> Ac 3, 26.

<sup>369.</sup> Mt 19, 6; Mc 10, 9.



voies<sup>370</sup> qui doit nous conduire à la rectitude du cœur<sup>371</sup>. Craignez autrement de retourner à un pieux verbiage<sup>372</sup>, à des mythes<sup>373</sup>, ou aux idoles de ce monde<sup>374</sup>.

Cette vie tournée vers le Seigneur dans la pénitence est pour vous celle instituée par les Apôtres et réorganisée en son temps par saint Dominique. Depuis huit cents ans et partout, des laïcs ont tenté de vivre en Prêcheurs. « Considérant la vie qu'ils ont menée après leur conversion, imitez leur foi : Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui, ainsi que pour tous les siècles ! Ne vous laissez pas égarer par des doctrines incohérentes et étrangères³75. » Il est vrai que la situation des laïcs dans l'Église et leurs conditions d'existence dans le monde ont beaucoup évolué : mais il vous est demandé de conserver le souffle apostolique de vos ancêtres et non pas de les imiter servilement. Ne permettez jamais qu'à ce propos des gens sans mandat jettent le trouble au sein de vos Fraternités et bouleversent vos âmes³76 : après avoir prié l'Esprit-Saint, vous le savez, « nous avons décidé de ne pas vous imposer d'autres charges que celles qui sont indispensables³77 ».

Vous promettez d'abord de vivre « selon la règle des laïcs de saint Dominique »<sup>378</sup>. Ainsi la tradition vivante a le pas sur la formulation : avant le texte « écrit avec de l'encre », il y a eu dès l'origine et il y aura toujours la bonne nouvelle inscrite « avec le souffle du Dieu vivant, non sur des tables de pierre mais sur des tables de chair », les cœurs de vos aînés et de vos ancêtres, « connue et lue par tous les hommes<sup>379</sup> ». Que cela pourtant ne diminue

<sup>370.</sup> Is 40, 3; Mt 3, 3; Mc 1, 3; Lc 3, 4; Jn 1, 23.

<sup>371.</sup> Ps 7, 11; 32, 11; 36, 11; 64, 11; 94, 15; 97, 11; 125, 4.

<sup>372. 1</sup> Tm 1, 6.

<sup>373. 2</sup> Tm 4, 4.

<sup>374.</sup> Ga 4, 8-9.

<sup>375.</sup> He 13, 7-9.

<sup>376.</sup> Ac 15, 24.

<sup>377.</sup> Ac 15, 28.

<sup>378.</sup> Montréal a.14

<sup>379. 2</sup> Co 3, 2-3.

en rien le respect que vous avez pour la règle! Elle contient des dispositions, imprégnées de la tradition de l'Ordre, aptes à transformer chacun de vous en « créature nouvelle » attachée à ne se « glorifier que dans la croix de notre Seigneur Jésus-Christ<sup>380</sup> ». Et c'est l'instrument à travers lequel la consécration de l'Église est donnée à votre idéal, l'élève au rang d'une institution chrétienne et en garantit la stabilité. La lettre isolée tue, mais à vous de la vivifier par le souffle issu du Christ dont vos pères ont été ranimés : c'est l'intention, n'en doutez pas, des successeurs de Pierre, à jamais « qualifiés pour être ministres d'une alliance nouvelle, non d'un texte écrit, mais d'un souffle » émanant du Seigneur<sup>381</sup>.

Oblation à l'honneur du Dieu vivant et de ses saints, consécration par les représentants de la sainte Église, profession où vous avez promis fidélité à l'Ordre, conversion à une vie nouvelle imitée des Apôtres, tel est votre engagement dans nos Fraternités laïques de saint Dominique, avec son inspiration de base, sa sanction efficace, sa réalisation effective et son accomplissement quotidien.

Demeurez « une offrande agréable » au Très-Haut<sup>382</sup>. « Que le Dieu de la paix vous sanctifie à fond<sup>383</sup>! » Jusqu'au bout « montrezvous fermes, inébranlables et toujours en progrès dans l'œuvre du Seigneur<sup>384</sup>». « La mort a été engloutie dans la victoire<sup>385</sup>! » Grâces en soient rendues à Dieu par Jésus-Christ. Amen.

<sup>380.</sup> Ga 6, 13-16.

<sup>381. 2</sup> Co 3, 5-6.

<sup>382.</sup> Rm 15, 16.

<sup>383. 1</sup> Th 5, 23.

<sup>384. 1</sup> Co 15, 58.

<sup>385. 1</sup> Co 15, 54.

Je suis personnellement bien persuadé, mes frères, à votre sujet, que vous êtes par vous-mêmes remplis de bons sentiments, en pleine possession du don de science, capables aussi de vous avertir mutuellement. Je vous ai cependant pourtant écrit assez hardiment par endroits, comme pour raviver vos souvenirs, en vertu de la grâce que Dieu m'a faite d'être un officiant du Christ Jésus auprès des nations, ministre de l'Évangile de Dieu, afin que les nations deviennent une offrande agréable, sanctifiée dans l'Esprit Saint. [...]

Que le Dieu de la paix soit avec vous tous! Amen<sup>386</sup>.

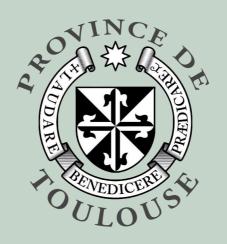
<sup>386. .</sup> Cf. Rm 15, 14-16.33.

## TABLE

1	1100	numáros	ontro	parenthèses	ronvoient	01117	naracrat	haa	١
١	162	Humeros	entre	paremmeses	Tellvoielli	aux	paragra	mes	, )

Livret de vie spirituelle des Fraternités laïques de saint Dominique de la Province de Toulouse	1
Première partie : une vocation (1-17)	9
I. Une vie apostolique inspirée de Dominique (1-5)	10
II. Une vie évangélique imitée de la primitive Église (7-11)	18
III. Les conditions de la réussite et de la durée (12-16)	30
IV. Des laïcs chez les Prêcheurs (17)	38
Deuxième partie : un engagement (18-21)	44
Table	59





fld.province.toulouse@gmail.com